



LE PAPE LÉON XIV EN AFRIQUE AUTOCRATIQUE : Antériorité du monothéisme africain et revalorisation de Melchisédek, l'Africain?

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO

Directeur général Afrocentricity Think Tank

28 avril 2026

yeamaizo@afrocentricity.info

INTRODUCTION : UN PAPE DU SUD GLOBAL AU CŒUR DE L'HUMANITÉ

Depuis son élection en mai 2025, Léon XIV, premier pape américain, souhaite laisser sa marque. Chef spirituel de 1,4 milliard de catholiques, souverain absolu du Vatican, il tente de se positionner comme une voix dans le désert pour le Sud global, non sans construire des « *ponts* » vers le cœur de chacun.

Son premier grand voyage apostolique du 13 au 23 avril 2026 en Algérie, Cameroun, Angola et Guinée équatoriale (coût estimé entre 25-40 millions €) l'oppose frontalement aux autocrates africains, mais paradoxalement aussi à un autre autocrate du Nord global, Donald Trump.

Chef spirituel de près de 281 millions de catholiques africains, soit environ 20 % du total mondial, il répond du « *tac au tac* » à ceux qui l'attaquent de ne pas rejoindre le camp du « mal », en prêchant la paix, la vérité, la justice et l'éthique, soit les valeurs de la Maât africaine. En cela, il ne peut que dénoncer la corruption et les « *autocrates – tyrans* ».

Mais la dualité unique de ce qu'il est, génère aussi des ambiguïtés : Chef d'État théocratique sans armée et Chef de l'église catholique et successeur de Saint Pierre, il transcende géopolitique et spiritualité pour les exclus universels.

Il est donc question, et sans complaisance, de revisiter ce positionnement inédit qui fait de lui :

- un Pape des oubliés ;
- un Pape qui préfèrent se ranger du côté de celles et ceux qui forment et se reconnaissent comme des remparts contre le machiavélisme ;
- un Pape, soutien des contre-pouvoirs aux empires physiques, ésotériques et spirituels ; et
- un Pape qui luttera par le Verbe contre les prédateurs institutionnalisés dans le monde.

Au demeurant, il est surtout un artisan d'un catholicisme recentré sur cette Afrique qui a toujours connu Dieu en esprit, bien avant la colonisation, l'esclavage et l'arrivée des missionnaires catholiques ou autres. Les Peuples des Afriques ont toujours eu la connaissance intuitive du Créateur dans les religions ancestrales et traditionnelles. Les Africains ont été, sont et resterons dans leur très grande majorité, des « *monothéistes* », croyant en seul Dieu Suprême.

De ce fait, les religions ancestrales et/ou traditionnelles africaines ne peuvent pas être niées, ou considérées comme cela a été fait par les colonisateurs, comme des « *religions primitives*¹ » mais plus comme des expressions légitimes de la nature créée par Dieu, préfigurant la révélation chrétienne. Or de peur de voir dans la visite du Pape Léon XIV, une forme moderne du missionnaire « *blanc* » en mission « *civilisatrice* » en Afrique, il importe de clarifier que l'Afrique n'a pas attendu l'homme « *blanc* » dit civilisateur pour connaître, vénérer, pratiquer et respecter Dieu, un Dieu suprême créateur et accessible à l'humain.

En effet, la conquête coloniale n'était pas seulement militaire, économique, institutionnelle, culturelle² et culturelle, elle était idéologique, avec une diabolisation de l'univers africain de la foi et des croyances, doublée par une négation de l'imaginaire des Peuples africains.

Le Pape Léon est venu parler autant aux « *en haut-d'en-haut* » qu'au « *en-bas-d'en-bas* », sauf que son déplacement en Afrique coûte de l'argent. Le coût d'opportunité de ses voyages pose le problème du choix entre les dépenses de santé de proximité et les dépenses pour se préparer pour aller au paradis. Mais la *real politik* n'est jamais loin. Alors, le Pape Léon XIV, un Pape du sud global au cœur de l'humanité ?



Certainement ! L'Esprit de l'Afrique, terre de paix, l'a-t-il accueilli favorablement ? Un véritable débat multipolaire³ sur une Afrique où la séparation entre l'Etat et l'église catholique n'est pas toujours clair, sauf exception !

1. LA « SPIRITUALITÉ AFRICAINE » : LA DÉCONSTRUCTION-RECONSTRUCTION RÉVÉLATRICE

La « *spiritualité africaine* » n'est pas équivalente mais englobe la « *religion africaine*⁴ ». La spiritualité africaine peut être définie comme étant l'ensemble des croyances, des conceptions ou visions fondamentales de l'Africain qui reposent sur l'interdépendance et les liens multiples au sein du Cosmos entre :

- d'une part, le monde invisible (Dieu, ancêtres, génies, morts, au-delà), et
- d'autre part, l'humain dans ses rapports avec son semblable, le monde du vivant, le monde invisible, notamment face à la vie et à la mort⁵ et sa destinée sur terre,

Ainsi, selon le jésuite nigérian Agbonkhianmeghe Orobator, « *l'un des plus grands faux pas du christianisme missionnaire a été de se présenter comme un substitut à la religion africaine. « Ce que de nombreux missionnaires n'ont pas compris, c'est qu'un mode de vie, une spiritualité, est différent d'une religion organisée composée de crédos, de dogmes et de doctrines*⁶ ». La permanence de l'éthique individuel fonde l'éthique du groupe et de la solidarité, base du vivre ensemble en harmonie. C'est donc cette imaginaire qui a vu son évolution être stoppée nette avec l'esprit colonisatrice du nettoyage de l'existant. La déconstruction-reconstruction créatrice devient un véritable défi.

2. SPIRITUALITÉ AFRICAINE : LA SACRALISATION DE L'INTERDÉPENDANCE ET L'AUTORÉGULATION ÉTHIQUE

La spiritualité africaine précoloniale et ancestrale repose sur le respect de l'autre, la vénération du Dieu suprême, la considération mutuelle, le sacré des rites, le culte des ancêtres, l'adoration communautaire, l'amour fraternel et le « *vivre ensemble* » en harmonie. Cela n'est possible que si les personnes adhérant à la conception de la primauté du groupe sur l'individu acceptent un forme de « *contrat social, éthique et spirituel* » reposant sur une foi constitutive de leur unité collective et transcendante. Celle-ci est fondée sur une *innocence originelle africaine*, cette conscience intuitive que « *je suis parce que tu es* », plus connu aujourd'hui sous « *Ubuntu*⁷ », cette philosophie africaine de l'interdépendance et de l'interconnexion tant dans le monde matériel que spirituel.

Cela suppose un comportement reposant sur des formes d'autorégulation des « *interdits* » sacrés à savoir : ne nuire ni à l'autre, ni à soi, ni aux esprits médiateurs, ni au Créateur, assurant harmonie cosmique où chaque être existe par l'interconnexion de tous dans le divin. Ce principe fondateur de la spiritualité africaine existait avant l'arrivée des colonisateurs et leurs descendants qui disent avoir apporté à l'Afrique leur « *civilisation* ». La spiritualité africaine met en évidence le fait que la confiance entre les individus (et sans écriture ou contrat) est cruciale pour une vie commune en harmonie. Ce qui suppose que chacun adhère à ce « *code* » non écrit et que chacun reconnaisse le la liberté, le droit et l'obligation des uns et des autres d'y adhérer. Cette autorégulation éthique s'est perdue au cours des années de colonisation dite « *civilisationnelle* » en Afrique. Il est urgent de déconstruire et de reconstruire à partir de l'éthique ancestrale africaine.

La spiritualité africaine précoloniale n'est pas la religion africaine précoloniale, or la colonisation a tenté de tout neutraliser, sinon de tout faire disparaître. Ce contentieux n'est pas réglé entre l'église catholique et les dirigeants africains en charge des spiritualités africaines plurielles d'aujourd'hui et respectant l'éthique de la Maât. Le dialogue « *interreligieux* » demeure une constante de la cohabitation religieuse en Afrique. Le Pape Léon XIV l'a compris. Il faudra profiter de cette ouverture d'esprit de sa part pour régler donc ce contentieux ancestral entre les religions dites « *importées* » et les « *religions africaines* », surtout celles maîtrisant l'esprit au service du bien. Il est donc bien question de trouver un consensus sur la notion de l'âme⁸, son futur et son interdépendance entre le monde des esprits incarnés et ceux désincarnés.



La spiritualité africaine est une expérience holistique, vitaliste et joyeuse imprégnant toute existence, du vivant et de l'esprit. Or, avant la colonisation, la conscience intuitive du Dieu créateur, l'énergie et la force vitale et l'harmonie cosmique fondée sur la Maât n'était pas séparée de la dialectique du sacré et du profane dans le cadre du vivre ensemble. Il est donc inacceptable, à moins de le contourner, de concevoir un dialogue inter-spiritualité sur l'exclusion unilatérale de la culture ancestrale africaine. Face au narratif des médias occidentalisés, qu'il devient fondamental de systématiquement rappeler que l'Afrique n'a pas attendu l'arrivée des colonisateurs européens ou l'église catholique pour développer une spiritualité complexe, riche et structurée⁹.

C'est donc en remontant aux sources non polluées de la spiritualité africaine que la sacralisation de l'interdépendance et l'autorégulation éthique pourront retrouver leur noble place d'une part dans l'imaginaire collective africaine, et d'autre part, dans la pratique collective africaine du vivre solidairement ensemble. Il y va de l'identité africaine. A ce titre, la notion du « mal » dans la tradition judéo-chrétienne est souvent étrangère à la conception des ancêtres éthiques africains, que ce soient les premiers théologiens et érudits africains. En effet, cela peut expliquer aussi pourquoi lors de la colonisation violente, les peuples africains s'étonnaient de tant de « mal » dans les actes commis. Aussi, ce n'est pas le narratif répéter sans modération par ceux qui ont agressé le Peuple africain qui peut servir de « vérité » universelle.

3. ATTESTATIONS DE SYSTÈMES THÉOLOGIQUES AFRICAINS SOPHISTIQUÉS PRÉ-ABRAHAMIQUES INCLUANT LE MONOTHÉÏSME

3.1 Thèse du narratif prédominant : Abraham, père des monothéismes abrahamiques

Abraham, ou « Ibrâhim » en Arabe¹⁰ de son vrai nom « Abram » avant sa conversion par Melchisedek¹¹, incarne le modèle fondateur du monothéisme biblique¹² et fondant l'essentiel de la civilisation judéo-chrétienne et occidentale. Appelé par le Dieu universel sous l'appellation YHWH¹³ à quitter Ur, il conclut une Alliance universelle¹⁴ bénissant « toutes les nations » et devint le « père » spirituel des trois religions monothéistes via ses fils d'une part, Isaac (judaïsme/christianisme) et d'autre part, Ismaël (islam).

Le narratif occidental, le nettoyage culturel unilatéral de la colonisation ont conduit à croire que l'Afrique et les Africains n'ont connu le monothéisme qu'à partir de l'arrivée de la Bible dans ses différentes versions en Afrique.

3.2 Antithèse du narratif occidental reposant sur un monothéisme pré-abrahamiques africains

Il existe une antithèse du narratif occidental politiquement correct qui repose sur un monothéisme pré-abrahamiques africains, soit approximativement -3000 ans avant Jésus-Christ. Il suffit de faire référence à :

3.2.1 Le Dieu Olódùmaré. Un Dieu unique créateur par parole divine, et antérieur à Abraham, soit environ – 2 000 ans avant J.C. et connu sous le nom de « Olodumare¹⁵ » (*Olódùmaré*) en langue Yoruba du Nigeria, ce qui signifie le « Seigneur de l'Infini » qui crée l'univers par parole créatrice (àṣẹ) : "Il dit 'Qu'il y ait la terre' et elle fut", ce qui se retrouve dans la cosmogonie Ifá. La tradition orale yoruba a été codifiée entre -2500/-1000 av. J.-C., et donc précède Abraham estimée à -2000 avant J. C..

E. B. Idowu¹⁶ a documenté plus de 300 chants sacrés confirmant le monothéisme pur avec un Dieu unique Seigneur de l'infini « Olodumare » transcendant, source de l'énergie vitale qu'est la vie et déléguant à des esprits non incarnés (orishas) équivalent des anges. Bewaji¹⁷ confirme que "Olodumare" est bien un Dieu unique et créateur suprême dans la cosmogonie yoruba. Il atteste du monothéisme : « Olodumare est l'Être suprême, le Créateur de l'univers [...] Il est l'Origine et le Donneur de vie, et à ce titre, il est appelé Elemi – « le Propriétaire de toute chair¹⁸ »... « Olodumare crée par sa parole [...] Les Yoruba croient qu'Olodumare a créé le monde par sa parole, à l'instar du récit de la création judéo-chrétien¹⁹ ». Or, la tradition orale et le corpus divinatoire Ifà des Yoruba codifiant « Olodumare » est estimée entre -2 500 et -1 000 avant J. C.. Il y a donc bien antériorité pré-abrahamique²⁰. « La cosmogonie yoruba présente un monothéisme pur où Olodumare, Créateur absolu, précède toute divinité secondaire²¹ ».

3.2.2 Le Dieu « Amma ». Créateur absolu, cosmogonie verbale codifiée avant « Exode biblique » chez les Dogon du Mali, le Dieu unique et créateur absolu des « Dogon » est appelé « *Amma*²² ». Cette cosmogonie verbale Dogon du Mali et pré-Exode biblique a été codifiée via Sigi (cérémonial 60 ans), une tradition orale remontant à -1600/-1000 av. J.-C. selon datation archéologique Bandiagara et corpus Awa (initiés). Elle précède les textes de l'Exode biblique estimée autour de -1300 avant J. C. La preuve cosmologique réside dans le fait que ce Dieu, créateur absolu des Dogon « *Amma* » crée via la parole vibratoire (*sigi*), une univocité divine absolue avec « *Nommo* », son fils qui est un « *Verbe incarné* ».

« À l'origine de toutes créations se trouve Amma, dieu suprême habitant les régions célestes. Il est un potier et a créé les étoiles en jetant des boulettes de terre dans le ciel » ... « *Amma* dit : 'Que la terre soit' et la terre fut. Il parla et l'univers vibra de sa parole créatrice (*sigi tolo*)²³».

Voici une similitude frappante entre la cosmogonie dogon d'Amma et le Nouveau Testament avec le prologue de Jean (1:1-14) : « *Au commencement était le Verbe* » (*Logos*), et « *le Verbe était Dieu [...] Tout fut fait par lui* ». Cet écho inversé au « *Logos johannique* » confirme bien l'antithèse que le monothéisme dogon est aussi pré-mosaïque, ce qui signifie que les Dogon avait une connaissance d'un Dieu unique avant Moïse et la révélation expliquée dans l'ancien-testament dans Exode que l'on situe autour de – 1 300 avant J.C. La Croyance en Amma, Dieu unique créateur absolu des Dogon (Mali), codifiée via cérémonial Sigi (-1600/-1000 av. J.-C.), précède de plusieurs siècles l'Alliance sinaïtique, le pacte fondamental conclu entre Dieu (YHWH) et le peuple d'Israël au mont Sinaï (Exode 19-24), vers -1300 av. J.-C.

La Cosmogonie verbale et les traditions orales Bandiagara est une preuve que le Peuple Dogon du Mali avait connaissance et pratiquait le Dieu unique déjà vers – 2500 ans avant J. C. alors que dans la tradition biblique y compris dans la Torah, Moïse dans Exode n'aurait pris connaissance des « lois » divines que vers -1 300 ans avant J. C.

La signification théologique, outre l'antériorité, est que le monothéisme du Peuple Dogon avec le Dieu « Amma » est une révélation naturelle monothéiste africaine indépendante, parallèle mais antérieure au monothéisme de Moïse de la Bible, confirmant ainsi l'universalité de la connaissance intuitive du Créateur que l'on retrouve dans le nouveau testament sous Romains chapitre 1 verset 20, version Louis Segond²⁴.

3.2.3 Le Dieu « Aten » du Pharaon noir Akhénoton (Amenhotep IV). Le monothéisme akhenatonien, -1350 avant J. C., précède Moïse. Le Dieu unique « *Amon-Râ* » fut le Dieu des Peuples africains noirs de la vallée du Nil. Les peuples dits « *Kmt* » (Kemet/Kamit) qui vivaient en Égypte pharaonique ancestrale autour de -3 100/+30 av. J.-C. se sont « *auto-nommés* » « *Terre noire* », ce qui correspondait au limon noir fertile du fleuve Nil. Ce Peuple nilotique autochtone étaient des Africains-Égyptiens à la peau noire et aux cheveux crépus et avaient en commun avec les Colchidiens²⁵, la circoncision dès l'origine selon l'iconographie de Hérodote²⁶.

En Kmt (Égypte pharaonique) en l'an -3100), Amon-Rê dominait le polythéisme du Nouvel Empire autour de -1570 av. J. C. et ce Dieu créateur était un dieu parmi plusieurs autres, avant réforme radicale d'Akhenaton (en -1353 av. J. C.) et dont le règne ne dura que 4 ans. C'est donc au cours de ces quatre (4) ans que le monothéisme akhenatonien s'est imposé sous la forme d'une rupture théologique. Akhenaton, le pharaon koushite/kémitique, abolit Amon-Rê, rase tous les temples thébains²⁷, impose le Dieu unique Aten²⁸ (disque solaire) comme seul Dieu universel, instituant premier monothéisme d'État attesté durant 17 ans (-1353/-1336)²⁹.

Aten précède la tradition Moïse/Exode de 50 ans (environ l'an -1300), suggérant l'influence kémitique (noirs africains) sur l'Alliance sinaïtique via les prêtres/hébreux exilés. Le pharaon Akhenaton est certainement la pierre angulaire historique qui a conduit Kmt et le peuple africain vers l'unicité divine et le monothéisme. Or, le peuple Koush (Kush/Nubie) n'est rien d'autre que le Peuple nubien noir du royaume soudanais autour de -2500/+350 apr. J.-C.), avec comme capitale Kerma, Napata puis Méroé³⁰. Le Peuple nubien noir est la 25^e dynastie des Pharaons (Piye, Taharqa) et possédait déjà plus de 220 pyramides contre 138 des peuples égyptiens³¹.



Après Akhenaton, il y a eu un retour brutal au polythéisme kémitique³². Le monothéisme Aten disparaît immédiatement après Akhenaton (-1336). C'est ainsi que la durée du culte Aten ne fut que de 17 ans (-1353/-1336). Cet éphémère expérience fut apparemment plus politique que spirituelle³³. En définitive ; c'est bien Akhenaton (-1353/-1336), pharaon (noir) kémitique de Kmt, qui abolit le polythéisme dominant d'Amon-Rê (-1570) pour imposer Aten comme seul Dieu universel, premier monothéisme historique attesté, précédant Moïse (~-1300) de 50 ans.

3.2.4 Maât. La Maât, connue depuis au moins la période -3 100/-2 700 av. J. C., est la résultante d'une éthique divine unique que structure la royauté pharaonique 3000 ans avant le Décalogue. La Maât est bien donc un principe éthique-monothéiste kémitique avant Décalogue³⁴ (les 10 commandements de la Bible, environ -1 300 av. J. C.).

La Maât, principe divin unique d'ordre cosmique, justice et vérité structure la royauté pharaonique pendant au moins 3000 ans en imposant au pharaon l'obligation universelle de maintenir équilibre divin (*netjeri*) contre chaos (*isfet*). Il y a une antériorité sans équivoque avec Abraham de la Bible. La Maât³⁵ précède Abraham de -2000 av. J. C. et le Décalogue de 1800 ans. Les 42 confessions négatives retrouvés dans le *Livre des Morts*, chap. 125³⁶ codifient l'éthique monothéiste fondée sur l'innocence. Or, on y retrouve les Dix Commandements, ce qui pose la question de savoir si ces derniers ne relèveraient pas plus du plagiat ou d'une sélectivité dans ce qui ne dérangerait pas les pratiques du peuple israélite de l'époque.

Le chapitre 125 codifie le jugement des morts. Un défunt se retrouve devant 42 assesseurs et déclare 42 confessions négatives ("Je n'ai pas volé... tué... menti, etc."), cœur pesé contre la plume de Maât qui n'est rien d'autre que les esprits prédisposés à la vérité et à la justice. Ce Texte, soit environ -1500 ans avant Moïse, confirme l'antériorité éthique de la Maât (les 42 lois) sur le Décalogue (les 10 commandements),

3.2.5 Poro. Il s'agit de sociétés initiatiques ouest-africaines qui enseignent Dieu unique depuis millénaires. Ils sont localisés dans la forêt guinéenne et se retrouvent aussi dans les pays suivants : Côte d'Ivoire nord, Sierra Leone, Liberia, Guinée, sud Mali). On les retrouve dans les ethnies suivantes : Senufo, Malinké, Kpelle, Loma. Ils sont organisés depuis des millénaires comme une société sans État centralisé. Pour eux, le Dieu unique s'appelle Kan (Senufo) ou Nzama (Mandé) et est Créateur suprême transcendant accessible via ancêtres. Les Poro enseignent le monothéisme éthique avec comme fondement l'unité et l'interdépendance cosmique, la justice, les interdits sacrés protégeant harmonie divine-communautaire³⁷. Voici un des textes glorifiant le Dieu monothéiste « Kan » dans la tradition Poro des

Senufo :

« *Kan Unique, Source de toute vie, Toi qui fis jaillir la terre du vide, Gouverne nos cœurs par Ta parole invisible. Par Toi respire le manioc, par Toi coule le fleuve. Nous, enfants du bois sacré, Te louons dans le silence des anciens.* ». L'enseignement dans la tradition Poro porte sur l'existence d'un créateur suprême (Kan/Nzama) qui se situe au-dessus de tous les esprits, et organise un monothéisme éthique à travers différents degrés initiatiques³⁸».

3.2.6 Antériorité du monothéisme africain. S'il est incontestable que le patriarche Abraham est le père des monothéismes abrahamiques, ce dernier ne peut servir de seul fondement à la spiritualité et à la religion en Afrique. En effet, sur le continent africain, il existait des monothéismes antérieurs attestés, largement avant Abraham dans la Bible et largement avant la phase coloniale de neutralisation de l'antériorité du monothéisme africain. L'Afrique précoloniale révèle des cosmogonies monothéistes élaborées : Olodumare (Yoruba, Nigeria) crée par parole divine. Amma (Dogon, Mali) engendre univers via verbe sacré – systèmes théologiques antérieurs de 2000-3000 ans aux monothéismes bibliques. La Maât koushite (ordre cosmique/justice) fonde droit pharaonique 3000 ans avant Torah. Les sociétés secrètes Poro (principalement en Sierra Leone, Côte d'Ivoire) forment élites via des initiations de trois (3) ans codifiant morale, cosmogonie, gouvernance – universités spirituelles millénaires rivalisant avec les séminaires médiévaux. Enfin, la triade Osiris-Isis-Horus (Égypte koushite, -2500) structure théologie trinitaire avant le christianisme³⁹ notamment avec Osiris (Père ressuscité), Isis (mère divine), Horus (fils



vengeur) – mythe rédempteur préfigurant la Trinité⁴⁰. Des preuves archéologiques sont retrouvées et sont exposés : Triade Osorkon II (Louvre, XXII^e dyn.), statues bronze Abydos, sceaux koushites.

C'est donc à la lumière de l'antériorité des expériences africaines qu'il convient de déconstruire et de reconstruire la spiritualité africaine comme une expérience intérieure unifiant l'être, l'esprit et le Dieu unique. En conséquence, la religion africaine n'est en définitive que l'expression collective ritualisée, distinguant intuitif/institutionnel dans la transmission verbale, mais aussi spirituelle, des formes diversifiées du monothéisme africain préchrétien. Ne pas reconnaître cela comme un apport majeur de l'Afrique à l'identité collective de l'humain est une grave erreur qui continue à limiter l'harmonie des peuples et des citoyens entre eux. La religion africaine précoloniale était intrinsèquement liée à un système structuré d'organisation sociale. En avoir fait table rase de l'expérience alternative et parallèle de Dieu pendant toute la période coloniale et de l'exploitation du Peuple noir constitue un crime imprescriptible qui requiert beaucoup de discernement et de sagesse pour reconstruire un futur commun. Le Pape Léon XIV gagnerait à reconnaître officiellement cet antériorité du monothéisme africain afin de faciliter les voies vers une unité spirituelle à partir de l'expérience africaine de Dieu et parallèle à celle contenue dans la Bible.

4. VISITE DE PAYS PÉTROLIERS ET INFLUENCE : ALGÉRIE, CAMEROUN, ANGOLA ET GUINÉE ÉQUATORIALE

Sur une population mondiale de 7,9 milliards d'habitants en 2023, le Pape Léon XIV est le dirigeant et leader spirituel de près de 1,4 milliard de catholiques, soit 17,8 % de la population mondiale⁴¹. Selon les statistiques du Vatican, l'Afrique compte environ 280,7 millions de catholiques, soit 19,8 % en Afrique au 30 juin 2023⁴². Si le nombre de catholiques sur les cinq continents est en augmentation depuis 2023, il faut remarquer que c'est en Afrique que la plus grande progression a eu lieu entre 2022 et 2023 avec +8 309 000 alors que celle de l'Amérique (du nord, du sud et des caraïbes) est estimée à +5 668 000, l'Asie avec +954 000 et celle de l'Europe avec +740 000 de fidèles.

En Afrique, le Nigeria, avec une population de 230 millions d'habitants, aurait environ 25 millions de catholiques, soit entre 10 % à 15 % de la population selon les estimations 2023-2025⁴³. Les catholiques représenteraient environ 25 % des chrétiens au Nigéria, en concurrence avec les autres 75 % composés de protestants, évangélistes, charismatiques) qui vivent en harmonie avec l'autre grande partie de la population regroupée sous l'Islam et les religions africaines.

En République Démocratique du Congo avec près de 105 millions d'habitants, environ 52 millions de catholiques, soit près de 50 % de la population, forment ainsi le plus grand pays catholique d'Afrique, soit près de 20 % de tous les catholiques africains.

Or, le Pape a soigneusement évité de commencer ses voyages en Afrique par le Nigeria ou la RDC, les deux pays avec le plus grand nombre de catholiques déclarés. Ce choix ne peut être considéré comme un « rejet » ou une « négligence » comme l'affirment certaines voix dans les réseaux sociaux, mais plutôt comme un choix stratégique de priorités pastorales et politiques pour ce voyage inaugural en Afrique. La possibilité de les visiter dans des tournées ultérieures n'a pas été exclue.

Le Pape exerce une influence majeure en Afrique. Son premier grand voyage apostolique a eu lieu du 13 au 23 avril 2026 en Algérie, Cameroun, Angola et Guinée équatoriale⁴⁴. Bien que le déplacement de 18 000 km du Pape Léon XIV en Afrique portant d'une part, sur des objectifs spirituels forts tels que paix, justice sociale et dialogue interreligieux, le volet politique, d'autre part, ne peut être exclu, même si la communication du Vatican relève là plus du péché par omission. Or, juste avant son départ, un certain Président français Emmanuel Macron a bien rencontré le pape Léon XIV au Vatican⁴⁵ en audience privée d'environ 1 heure, le 10 avril 2026, juste avant le départ du pape pour son voyage apostolique en Afrique dès le 13 avril 2026⁴⁶. Coïncidence ou pas et trois (3) jours avant le départ du Pape en Afrique où la France a des intérêts stratégiques, personne ne peut exclure une « tentative d'influence » directe sur le voyage africain du souverain Pontife et Chef d'Etat du Vatican, même s'il s'agit d'une première rencontre diplomatique entre la France et le Léon XIV, élu en 2025.



5. VATICAN, UNE MONARCHIE ÉLECTIVE THÉOCRATIQUE : PÂLE IMITATION DES DIRIGEANTS AFRICAINS ET DE DONALD TRUMP ?

En tant que chef d'État absolu de la Cité du Vatican, le Pape Léon XIV fonctionne non pas sur une base politique proche d'une démocratie représentative, mais plutôt sur un système opaque de monarchie élective théocratique avec pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Sa double fonction de chef religieux des catholiques et de chef d'État de la cité du Vatican l'autorise à mener une diplomatie d'influence douce et morale depuis le Saint-Siège sur plus près de 184 pays où résident des catholiques dont beaucoup de pays et de chefs d'État africains qui en acceptent le principe.

Sans armée, ni ingérence directe, le Vatican influence les dirigeants des États qui acceptent son rôle, que ce soit dans le cadre religieux ou hors de ce cadre pour les athées. La paix, les droits humains et la justice sociale, les rapprochements entre les religions sont mis en avant. Le refus officiel de légitimer les régimes contestés est une constante.

Or, cette mission du Pape Léon XIV s'est déroulée dans des pays où le pouvoir ne repose pas sur la vérité des urnes et demeure largement contesté avec des démocraties électives de façade qui n'améliorent pas le sort des populations et favorisent l'accaparement des richesses par un petit nombre et leurs réseaux internationaux. Le Pape Léon XIV a effectivement critiqué la corruption, la « colonisation des ressources africaines⁴⁷ », la soif de pouvoir, l'autoritarisme, les violations des libertés et les inégalités criardes, prolongeant ainsi la ligne tracée par ces prédécesseurs que sont Benoît XVI et François 1^{er}.

Le Pape Léon XIV se présente comme un pasteur ou un « berger » qui cherche à rassembler ses « brebis » y compris les brebis « égarées » sur un continent où le catholicisme peine à faire concurrence à d'autres formes de cultes à Dieu. Il a choisi un rôle d'équilibriste en envoyant des signaux diplomatiques sans compromettre l'indépendance morale du Saint-Siège. Cette voix dans le désert ne doit pas cacher les contradictions de fond. En effet, le Pape Léon XIV dirige effectivement la Cité du Vatican selon un système de monarchie élective théocratique, où il cumule les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire de manière absolue, sans séparation des pouvoirs ni contrôle démocratique.

Ce régime repose sur :

- **Un pouvoir exécutif** total : nomination des cardinaux, gouverneurs et responsables des dicastères romains.
- **Un pouvoir législatif** direct : promulgation de constitutions apostoliques (ex. *Praedicate Evangelium*) modifiant la Curie sans consultation parlementaire.
- **Un pouvoir judiciaire** suprême : Tribunal de la Rote romaine et justice administrative sous son contrôle exclusif.

L'élection par un collège de 120 cardinaux (conclave secret) garantit l'opacité. Il n'y a pas de campagne électorale publique, pas de programme transparent, et le vote s'opère à partir d'un scrutin à la majorité des deux tiers.

Ce système séduit les autocrates et dictateurs et usurpateurs de la démocratie en Afrique. Il suffit de rappeler quelques traits caractéristiques des similitudes entre le pouvoir du Pape et celui de certains chefs d'État africains :

5.1 L'absolutisme sans contre-pouvoir : comme Léon XIV, les chefs d'État comme le Président Abdelmadjid Tebboune, Président de l'Algérie⁴⁸ au pouvoir depuis le 19 décembre 2019⁴⁹, le Président Teodoro Obiang Nguema de Guinée Équatoriale au pouvoir depuis 1979, le Président Denis Sassou Nguesso⁵⁰, le Président João Lourenço d'Angola⁵¹, etc. Tous concentrent tous les leviers sans véritable opposition légitime.

5.2 La légitimité « divine » : le pape est le « *Vicaire du Christ* », image que des présidents à vie en Afrique comme les présidents du Togo, Faure Gnassingbé⁵² ou Denis Sassou-Nguesso⁵³ en République du Congo, ou le Président Paul Biya du Cameroun⁵⁴ ou les chefs d'État et dirigeants religieux occasionnels comme le Président Yoweri Museveni de l'Ouganda⁵⁵, tentent d'imiter, d'institutionnaliser et surtout de



sacraliser pendant leur règne sur terre. Or, tous ces systèmes sont fondés sur la contre-vérité des urnes et des comptes publics. Une opacité qui rappelle la non-publication des comptes du Vatican par pays.

5.3 Élection contrôlée : conclave cardinalice = système électoral "maîtrisé" où seuls les fidèles (120 votants) décident, rappelant les parlements unicaméraux ou partis uniques africains.

5.4 Opacité financière : budget du Vatican non publié pays par pays, comme les revenus pétroliers angolais ou équato-guinéens gérés sans audit public.

5.5 Diplomatie morale sans armée : influence globale (184 ambassades) via discours éthiques, modèle pour autocrates qui veulent peser diplomatiquement sans vraie souveraineté populaire.

Ce modèle est rêvé car il offre un vernis religieux/universaliste à l'autocratie : « Dieu/Providence me soutient », évitant les révoltes populaires grâce à la référence transcendante et surtout permettant aux autocrates africains de justifier leur illégitimité au pouvoir par la « fatalité ».

On assiste donc bien à une forme de *quiproquo suprême* avec le système du Vatican inspirant moins une « véritable monarchie sacrée » qu'une usurpation des consciences. En effet, les autocrates africains détournent l'image du pape-évêque pour légitimer leur népotisme et corruption, pervertissant l'appel moral du pontife à la justice sociale. Mais l'opacité dans les comptes publiques du Vatican concernant les transferts d'argent des autocraties africaines ne permettent pas non plus de croire à des relations « angéliques » entre la Cité du Vatican et les dirigeants africains.

En définitive, le Pape Léon XIV, élu en mai 2025, a choisi de mettre un terme à sa discrétion initiale lors de son premier voyage apostolique en Afrique entre le 13 et le 23 avril 2026. Le style et le ton est direct et sans euphémisme, nommant corruption et « tyrans » face à des présidents autocratiques et autoritaires. La prouesse logistique mérite d'être mentionnée avec plus de 18 vols, 8 messes et 4 pays visités sous chaleur intense n'enlevant rien au courage du Pape qui a « recadré » son compatriote le Président Donald Trump.

Ce dernier a sévèrement critiqué les appels pacifiques du pape américain contre les frappes des Etats-Unis en Iran et au Venezuela. Sur son compte de réseau social « Truth Social », Donald Trump a affirmé ceci le 11 avril 2026 : « Le pape Léon est FAIBLE sur la criminalité et CATASTROPHIQUE en politique étrangère. Léon devrait se ressaisir en tant que pape, utiliser le bon sens, arrêter de flatter la Gauche radicale et se concentrer sur être un Grand Pape, pas un Politicien. Ça lui fait très mal et, plus important encore, ça fait mal à l'Église catholique⁵⁶ ». Par ailleurs, devant la presse, il a rajouté ceci : « Je ne veux pas d'un pape qui critique le président des USA. Léon ne serait pas au Vatican sans moi à la Maison Blanche⁵⁷ ».

La réponse du pape Léon XIV le 12 avril 2026 dans l'avion le conduisant vers l'Algérie :

- « Je n'ai pas peur de l'administration Trump ni de dire le message de l'Évangile. C'est ce que l'Église est appelée à faire⁵⁸ ».
- Contre la guerre : « Assez avec les démonstrations de force ! Plus jamais la guerre ! Même le nom de Dieu est entraîné dans les discours de mort. Dieu ne bénit aucun conflit⁵⁹ ».
- Le 16 avril 2026, aéroport de Bamenda, Cameroun, Léon XIV remettait une « couche » pour le Président Donald Trump : « Mes paroles sur les tyrans et les guerres n'étaient pas dirigées contre une personne ou un pays particulier. J'ai prêché l'Évangile de la paix pour tous les peuples, sans exception. Je n'ai visé personne, mais le mal qui ravage notre monde commun. Que personne ne déforme mes mots pour des polémiques stériles⁶⁰ ». Cette déclaration, prononcée avant l'embarquement pour l'Angola, clarifie le discours du matin à la cathédrale Saint-Joseph où il avait dénoncé « une poignée de tyrans » dépensant des milliards en armes... Apparemment Donald Trump s'est senti « visé ».

Cette posture géopolitique inédite, en opposition avec celui qui a traité sans s'excuser l'Afrique de « pays de merde⁶¹ » révèle plus sa doctrine pontificale : influence morale mondiale sur un continent catholique dynamique et une volonté de « peser » moralement et spirituellement dans les affaires internationales et africaines via une confrontation assumée avec les régimes. Or, ce quiproquo ultime repose sur un système de gouvernance de type « autocratie théocratique élective » qui demeure limitée dans la pratique par sa nature religieuse et son absence de violence coercitive. L'adaptation d'un tel système en Afrique n'apporte que désolation pour le Peuple africain que le Pape Léon XIV vient « tenter » de « consoler »... du moins pour ceux des Africains qui acceptent son leadership. Mais, sans la vérité de comptes publics par pays permettant de savoir quels sont les transferts des dirigeants africains autocrates ou pas vers le Chef de la cité du Vatican, la tentative de croire à un jeu de dupe persistera et ne trompera personne !



Le système de gouvernance de la cité du Vatican, une monarchie élective théocratique, ne peut servir de modèle politique pour des dirigeants africains qui le pratiquent sous forme mimétique déjà sans référence aux recommandations de Dieu ! Il s'agit plus d'une autocratie aux apparences théocratiques et faussement élective.

6. LÉON XIV ÉVITE DEUX GÉANTS AFRICAINS : LIENS AVEC L'OPACITÉ PARTIELLE DES COMPTES PUBLICS DU VATICAN

Léon XIV a évité le Nigeria et la RDC lors de son premier grand voyage africain en 2026 pour des raisons à la fois pastorales, diplomatiques, sécuritaires et symboliques, et non parce que ces pays sont moins importants catholiquement. Le nombre de catholiques n'est plus le critère pour choisir une destination en Afrique. Le choix serait alors soumis à une logique plus géopolitique que quantitative. Il fut question d'envoyer un message fort sur l'Afrique du Nord, la crise anglophone au Cameroun, les pays pétroliers et les régimes autocratiques africains.

Le Nigeria et la RDC, avec près de 90 millions de catholiques à eux deux, sont déjà des bastions très visibles et très visités ; le Pape a donc préféré se rendre dans des pays moins « exposés » médiatiquement au plan « religieux » comme l'Algérie, le Cameroun, l'Angola, la Guinée-Équatoriale pour marquer une rupture et une visibilité symbolique plus nette. Toutefois, le choix de quatre pays pétroliers où les inégalités sont très importantes et la gouvernance autocratique interrogée.

Il est vrai que pour des raisons de sécurité, il était plus « pratique » de ne pas aller au Nigeria et en République démocratique du Congo (RDC) où tous deux sont confrontés à des insécurités multiples telles que des insurrections de mercenaires-terroristes-djihadistes au Nigeria, les violences armées, les ingérences multiples sur le territoire et les crises régionales en RDC liées à l'accaparement des ressources des Peuples. Le choix est aussi économique puisque les déplacements du Pape dans des zones de conflits ou d'instabilité peuvent rendre les visites dangereuses, complexes, coûteuses et politiquement risquées.

En choisissant l'Algérie, le Cameroun, l'Angola et la Guinée-Équatoriale, le Vatican a privilégié une combinaison de risques calculés, quitte à laisser de côté, pour la prochaine tournée, les deux géants catholiques africains.

Il faut aussi reconnaître qu'en exposant les pays choisis, le Pape a lancé des signaux diplomatiques forts dans un monde où le droit international est bafoué et les Constitutions qui forment le socle du contrat social avec le Peuple sont systématiquement « neutralisées » et adaptées.

Il est donc clair que le Pape a voulu cibler des pays pratiquant l'autocratie, le non-respect des Peuples dès lors qu'il s'agit de conserver le pouvoir et les richesses du pays. Ces régimes autoritaires à savoir l'Algérie, le Cameroun, l'Angola et la Guinée-Équatoriale ont en commun la corruption, la spoliation des ressources tout en protégeant une certaine liberté religieuse. Aussi, le discours ferme du Pape sans rupture diplomatique sonne comme une forme de légitimation par omission.

Pour en avoir le cœur net, il était important que le Vatican mette à disposition ses comptes publics par pays afin de s'assurer du montant des transferts effectués vers ou à partir du Vatican vers les pays visités. Ne pas fournir une telle information officielle dans la transparence constitue un péché par omission. C'est le manquement volontaire à accomplir un bien qu'on pouvait ou devait faire, selon la loi morale divine. L'exemple extrait de la Bible se trouve dans les lectures de Jacques chapitre 4, verset 17 : « *Celui qui sait faire le bien et ne le fait pas, commet un péché* ».

Le Pape Léon XIV pourrait utilement auto-confesser ce point et offrir au monde les flux financiers entrants et sortants par pays entre la cité du Vatican et les pays africains, voire tous les 184 pays où résident des catholiques. Cela éclairerait le monde et éviterait la voix du désert qui se perd dans les quiproquos ultimes africains. Le dicton africain du peuple Akan du Ghana et de la Côte d'Ivoire rappelle que « *celui qui voit le feu et ne l'éteint pas, finit par brûler lui-même* ». Or, le Pape est venu souffler sur le feu que connaissent déjà tous les Africains, mais n'a pas réussi à l'éteindre. La responsabilité du Pape dans la fin de l'opacité des comptes publics du Vatican par pays est engagée.

7. COMBIEN COÛTENT LES DÉPLACEMENTS DU PAPE DANS UN PAYS ?

Il est extrêmement difficile d'obtenir les coûts approximatifs du voyage papal de Léon XIV en Afrique entre le 13 et le 23 avril 2026. Aucune donnée officielle n'existe pour ce voyage dans les quatre (4) pays visités à savoir : Algérie, Cameroun, Angola, Guinée équatoriale. Il n'y a là aucune « fatalité » mais plus une absence de transparence. Les estimations s'appuient sur de précédents voyages des différents papes avec les estimations suivantes : Canada 2022, environ 18 millions d'Euro et le Brésil en 2013 avec 45 millions d'Euro, et les différentes déclarations locales.

Afrocentricity Think Tank a pu estimer que le coût total de la tournée africaine du Pape Léon XIV en Afrique pour 10 jours oscillerait entre 25 et 40 millions d'Euros. La répartition simple s'est opérée sur un partage des coûts très conservateurs entre le Vatican et le pays d'accueil avec les estimations suivantes :

- Vatican : entre environ 10-15 million € et comprenant les frais de déplacement en avion, les frais de subsistance de la délégation de 60 personnes y compris l'hébergement et la communication.
- Pays d'accueil : entre environ 15-25 million € cumulés et comprenant la sécurité, la logistique, la remise en état y compris la préparation des stades, les déplacements locaux dans le pays, et divers (voir le tableau joint pour les détails).

Les gouvernements des pays d'accueil assurent généralement la sécurité et la logistique locales.

Aucun accord économique indirect (pétrole, dons pétroliers ou investissements liés aux ressources) entre le Vatican et les pays pétroliers africains comme l'Algérie, le Cameroun, l'Angola ou la Guinée équatoriale n'est publiquement répertorié.

COÛTS APPROXIMATIFS DU PAPE LÉON XIV EN AFRIQUE, 13-23 AVRIL 2026			
Estimation du détail par pays et en euros			
Pays	Coût Vatican (€)	Coût national (€)	Total (€)
Algérie	2-3 M€	3-5 M€	5-8 M€
Cameroun	3-4 M€	5-10 M€ (stades Japoma, 5-50 Md FCFA rumeurs)	8-14 M€
Angola	2-3 M€	4-6 M€	6-9 M€
Guinée Équatoriale	3-5 M€	3-4 M€	6-9 M€
TOTAL	10-15 M€	15-25 M€	25-40 M€

Conformément à *Laudato Si'* de François⁶², le Saint-Siège rejette explicitement les financements issus de l'exploitation pétrolière pour des raisons éthiques et doctrinales, conformément à *Laudato Si'* de François qui dénonce l'extractivisme comme « *péché contre la maison commune* » (LS 51)⁶³ ». Cette encyclique dénonce l'extractivisme pétrolier comme une forme d'injustice sociale et écologique, principe doctrinal suivi par Léon XIV expliquant l'absence d'accords économiques officiels avec les pays pétroliers africains. Le Vatican finance ses missions par dons des fidèles catholiques y compris les chefs d'Etat autocratiques d'Afrique (Denier de Saint-Pierre) et rejette les énergies fossiles polluantes suite aux décisions de la COP26 et des positions des évêques africains.



L'absence d'informations provient probablement de la transparence limitée du Vatican et des rapports financiers publics annuels sans détail par pays. Si l'intention est de mettre l'accent sur le « *moral* » et moins sur le « *commercial*⁶⁴ », il demeure un sentiment d'opacité qui ne peut être fortuit.

En comparaison : les dépenses totales oscillant entre 25-40 millions € du voyage papal pourrait aussi servir pour obtenir un impact concret et durable dans le secteur de la santé de proximité dans les pays visités.

Le coût moyen d'un voyage papal (25-40 millions €) dans les 4 pays aurait permis de financer, à raison de 3 millions d'Euros en moyenne, entre 8 à 13 cliniques ou hôpitaux mobiles⁶⁵ incluant équipements de diagnostic, de traitement spécialisés, d'énergies solaires avec batteries, chaîne du froid et digitalisation avec le nécessaire pour fonctionner de manière autonome pendant les 6 premiers mois⁶⁶ et une amélioration de la santé des populations « laissées pour compte » notamment dans les zones rurales pour au moins 10 ans.

La question reste ouverte : faut-il pour un pays pauvre choisir de financer la visite du Pape ou alors opter pour des réalisations qui profitent directement aux populations ? Il est vrai qu'au paradis, il n'y a pas de problème de santé, ni de corruption ! Un choix difficile !

8. QUI DIRIGE LA BANQUE DU VATICAN ?

La banque du Vatican ou l'IOR, l'Institut pour les Œuvres de Religion n'est pas dirigé par la famille Rothschild. Néanmoins, le président actuel du Conseil de surveillance de l'IOR est François Pauly⁶⁷, un banquier luxembourgeois nommé en mars 2026, ancien PDG du groupe Edmond de Rothschild (jusqu'en 2023), choisi pour son expertise financière et sa connaissance des structures vaticanes⁶⁸. Les liens historiques existent notamment avec des prêtres Rothschild au Saint-Siège en 1832 et 1850 sous Grégoire XVI et Pie IX. Mais il n'y a pas officiellement de contrôle actuel par le groupe de Edmond de Rotchschild. François Pauly agit comme cadre indépendant pour assurer transparence et conformité. L'IOR gère environ 6-7 milliards € d'actifs pour œuvres caritatives, sans intervention directe du groupe Rotschild. Selon les rapports de 2024⁶⁹, les actifs de l'IOR seraient constitués de 5,7 milliards € en dépôts, comptes, gestion d'actifs provenant principalement de dons des fidèles (oblations, Peter's Pence), des dépôts des diocèses et des congrégations religieuses mondiales, ainsi que des revenus d'investissements éthiques (obligations, immobilier) destinés à des œuvres caritatives.

Il importe de rappeler que la Banque du Vatican a eu des « relations » historiques ambiguës avec la Mafia. En effet, l'IOR a été lié à la mafia sicilienne (Cosa Nostra) via le scandale Banco Ambrosiano (1982), où il a servi de canal pour blanchir des fonds mafieux (1,3 milliard USD perdus), impliquant Michele Sindona et Roberto Calvi (suicidé sous le Pont de Londres) ; des réformes post-2013 ont fermé les comptes suspects⁷⁰.

9. RÉALISATIONS CLÉS DU PAPE EN AFRIQUE

Le Pape Léon XIV a obtenu quelques réalisations importantes au cours de sa mission africaine entre le 13 et le 23 avril 2026. En sa double qualité de chef spirituel de 1,4 milliard de catholiques et souverain de la Cité du Vatican, son premier grand voyage apostolique se résume à :

- 6.1 Un dialogue interreligieux : Visite à la Grande Mosquée d'Alger et rencontre avec des imams pour promouvoir la coexistence chrétiens-musulmans⁷¹ ;
- 6.2 Un espoir de Paix au Cameroun : Messe œcuménique à Bamenda avec chefs traditionnels et leaders musulmans pour apaiser la crise anglophone⁷² ;
- 6.3 Une dénonciation de la corruption : Appel direct aux présidents autocrates (Tebboune, Biya, Lourenço, Ngusso,) à « briser les chaînes de la corruption » et cesser la « colonisation des ressources »⁷³ ;
- 6.4 Les pèlerinages spirituels avec Mama Muxima en Angola et sa quête de retrouver les traces de Saint Augustin à Annaba en Algérie, renforçant l'héritage africain de l'Église⁷⁴ ;



6.5 Un renouveau de la vitalité catholique africaine avec la mise en lumière des 280 millions de catholiques africains (20 % du total mondial) comme avenir de l'Église universelle⁷⁵.

10. LÉON XIV : LE PAPE DU SUD GLOBAL ?

Le pape Léon XIV utilise sa puissante base africaine de 281 millions de catholiques (20 % du catholicisme mondial) comme bouclier moral face à Donald Trump, tout en prêchant l'Évangile sans complaisance envers les puissants.

Sa tournée africaine d'avril 2026 consacre le Vatican comme voix prophétique défendant un Sud global, indépendant de la première puissance mondiale, captant l'attention médiatique planétaire par ses piques directes à Trump et ses appels à la paix universelle. Mais, Léon XIV vient de prendre la stature du Pape des exclus universels. Il transcende le Sud géopolitique pour incarner les « petits ou oubliés du monde » – à savoir les pauvres, les migrants, les victimes de guerres et du terrorisme, les minorités persécutées –, de l'Amazonie aux banlieues européennes, en passant par l'Afrique sans certains chefs d'Etat et leurs oligarchies, suivant en cela l'héritage des Papes se focalisant d'abord sur les laissés pour compte, véritables héritiers du monde de l'après et de l'au-delà.

En définitive, il convient de rappeler que Dieu est esprit et c'est sur la terre africaine qu'il a été vénéré comme tel depuis l'origine des cultes à un Dieu unique. Peut-être est-ce ce que le Pape est venu aussi chercher en Afrique ?

11. L'ÉGLISE CATHOLIQUE : UN GRAND PROPRIÉTAIRE TERRIEN EN AFRIQUE ?

L'Église catholique détient d'importantes propriétés foncières en Afrique, acquises souvent lors des phases iniques de la colonisation, notamment via des concessions coloniales à missionnaires. Par exemple, au Cameroun, l'église catholique est le 2^e plus grand propriétaire après l'État, avec majoritairement des écoles, des hôpitaux, des paroisses sur des milliers d'hectares. En République démocratique du Congo, il y a aujourd'hui de nombreux conflits fonciers persistants avec les populations autochtones réclament la restitution des terres « spoliées » depuis 1889. On ne peut pas parler d'usurpation systématique notamment des terres reçues « légalement » par un jeu entre les colons et les États. Mais les tensions montent dès que les bénéficiaires tirés de ces ressources foncières ne profitent pas aux populations locales.

De fait, il faut bien constater la défaillance étatique que l'Église catholique tente de combler. L'Église gère 40 % des écoles, 50 % des hôpitaux, 600 établissements de santé au Cameroun.

Au Burkina Faso, 468 000 élèves sont formés dans les écoles catholiques avec plus de 20 000 enseignants, près de 2 millions de patients par an sont traités dans ses cliniques. Des services importants sont aussi fournis et deviennent indispensables dans les zones rurales où les États sont absents. On peut citer l'administration de vaccins, de soins gratuits, la création d'orphelinats, de foyers pour personnes âgées et handicapées.

La problématique est paradoxale avec une perception d'une Église riche avec une population pauvre à qui l'on promet le paradis après la mort. Cela alimente les ressentiments, malgré le principe canonique du « *bien pour tous* ». Il y a urgence que l'Église catholique reconsidère son « *droit à la propriété* » à la lumière de sa propre histoire en Afrique et trouve des formes nouvelles de solutions postcoloniales fondées sur le partenariat État/Église/populations locales afin de sécuriser le foncier de manière plus équitable pour faciliter la création de richesses par le travail. Ces défis fonciers historiques permettent malgré tout de mettre en lumière le rôle positif dominant de l'Église qui compense les défaillances vitales de l'Etat, notamment dans la santé et l'éducation⁷⁶.

Il existe encore ici et là des manipulations spirituelles massives promettant le paradis contre la cession de terres et de biens matériels. Mais, l'Église catholique est devenue grand propriétaire terrien en Afrique principalement par des concessions coloniales et donations historiques. La colonisation entre 1880-1960 par des États coloniaux comme la Belgique, la France et le Portugal a permis la cession de milliers d'hectares aux missionnaires, utilisés souvent pour des missions, écoles, hôpitaux, mais parfois aussi pour le formatage de



la pensée. Le principe aussi des donations volontaires ont conduit des familles locales, des chefs traditionnels, etc. à léguer des terres à l'Église dès l'époque coloniale, souvent en reconnaissance pour des services comme l'éducation et la santé. Il y a eu des mécanismes d'acquisition comme les concordats notamment des accords État colonial/Église qui permettaient de garantir des propriétés perpétuelles notamment au Congo en 1906.

Après les indépendances, les États africains ont souvent laissé l'Église gérer des infrastructures vitales sur ses terres⁷⁷. Par la suite, de nombreuses acquisitions du foncier africain se sont opérées grâce à l'achat direct, à savoir l'épargne accumulée des missionnaires sous forme de dîmes, quêtes et dons qui permettait ainsi des acquisitions légales⁷⁸. De fait, l'implantation monastique catholique en Afrique s'est faite souvent sur de vastes domaines acquis historiquement dans des conditions peu recommandables. Ce « *péché originel* » de l'église catholique en Afrique devrait faire l'objet de renégociation au profit des populations pauvres et dépossédées.

12. TENSIONS INTERNES AU SEIN DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE AFRICAINE ?

L'Église catholique africaine fait face à plusieurs tensions internes qui reflètent à la fois son dynamisme et ses défis structurels. Ces divisions, souvent exacerbées par des contextes locaux, n'ont pas encore menacé son unité globale mais alimentent des débats récurrents.

12.1 Conflits évêques-religieux

Des frictions marquées opposent évêques et communautés religieuses (prêtres, religieuses), perçus parfois comme subordonnés plutôt que partenaires égaux. Cela a conduit à des fermetures de congrégations dans certains diocèses, notamment en Afrique de l'Est et centrale, selon des théologiens⁷⁹ du PACTPAN (Pan-African Catholic Theology and Pastoral Network) et COMSAM (Conférence des Supérieurs Majeurs d'Afrique et Madagascar)⁸⁰.

12.2 Débats doctrinaux internes

Les questions sociétales divisent : le conservatisme sur le mariage, la famille, l'homosexualité et le rôle des femmes contraste avec des appels à plus d'autonomie locale face à Rome. L'incarnation africaine du catholicisme (liturgie, inculturation) suscite aussi des oppositions entre traditionalistes et réformateurs.

12.3 Pressions tribales et œcuméniques

Dans plusieurs pays comme le Rwanda, le Burundi, des haines ethniques ont fracturé les communautés catholiques, sapant l'idéal fraternel. Par ailleurs, la concurrence évangélique, charismatique et pentecôtiste attise des rivalités doctrinales, amplifiées sur les réseaux sociaux. L'Église catholique a demandé pardon pour son rôle dans le génocide rwandais. Les évêques rwandais ont exprimé des excuses publiques en 2000 pour les catholiques impliqués dans les massacres, lues dans toutes les paroisses⁸¹.

12.4 Autonomie vs centralisme

Certains diocèses africains revendiquent plus d'indépendance face au Vatican, perçu comme trop occidental, tandis que d'autres craignent une dilution de l'orthodoxie. Ces tensions s'observent lors de synodes, où l'Afrique pèse de plus en plus et impose pour le moment son approche relativement « *conservatrice* ». Il ne faudrait pas que ces différences finissent par créer le « *schisme* » tant redouté.

Il est paradoxal que l'Église catholique au nord s'accommode de « *l'homosexualité* » souvent associée à des scandales sur la « *pédophilie* » alors qu'elle refuse la « *polygamie* » en Afrique, y compris parfois celle des prêtres en Afrique... Le principe du célibat du prêtre demeure un problème au sein de l'Église catholique.

12.5 Contre-pouvoir au bénéfice des populations ?

En général en Afrique, l'Église catholique est plutôt alignée ou tout au moins ne dérange pas le pouvoir en place. Il y a toutefois des exceptions. La même église devient un véritable contre-pouvoir notamment en RDC.



La CENCO (Conférence épiscopale nationale du Congo) dénonce régulièrement la corruption, les conflits (comme à l'Est), les violations des droits humains et la contre-vérité des urnes. Elle agit ainsi comme une médiatrice impartiale et mobilisant les fidèles pour la paix et la démocratie. Cependant, des critiques soulignent un risque de politisation excessive, où elle supplée une opposition faible, pouvant la transformer en acteur partisan plutôt qu'en guide spirituel neutre. Son impact positif reste net face à un État souvent défaillant, renforçant sa légitimité populaire.

La République démocratique du Congo (RDC) compte environ 55-60 millions de catholiques, faisant d'elle le plus grand pays catholique francophone au monde, surpassant la France (environ 40 millions). Cette présence massive illustre l'influence du Saint-Siège via la CENCO (Conférence épiscopale nationale du Congo), qui gère un tiers des écoles et 40 % des infrastructures de santé. On peut y percevoir l'influence vaticane en action. En effet, l'Église y opère comme une « machine » efficace dans l'éducation, la santé et la médiation politique, palliant les faiblesses étatiques depuis l'ère coloniale belge. Elle a joué un rôle clé en 2018 pour forcer le départ de l'ex-Président Joseph Kabila via des marches massives et un accord national, puis en observant les élections.

13. LE SAINT-SIÈGE MET-IL SA PUISSANCE AU SERVICE DE LA SOUVERAINETÉ AFRICAINE ?

La réponse est clairement non. Le Saint-Siège n'utilise pas prioritairement sa puissance africaine pour promouvoir la souveraineté des États africains, mais plutôt pour défendre ses intérêts spirituels, diplomatiques et moraux, tout en jouant un rôle de médiateur neutre. Historiquement, le Vatican a cherché à dissocier ses missions des ambitions coloniales européennes, favorisant l'autonomie du clergé local (comme en RDC sous Pie XII), sans toutefois s'opposer frontalement aux puissances impérialistes.

13.1 Diplomatie morale, non interventionniste

Le Saint-Siège exerce une influence via la neutralité et l'autorité morale, comme lors des médiations en RCA ou Soudan du Sud, où il facilite la paix sans imposer de souveraineté politique. Sa politique étrangère, reconnue souveraine depuis les accords du Latran (1929), privilégie la justice sociale et le dialogue interreligieux plutôt que des revendications anticoloniales directes.

13.2 Limites face à la souveraineté africaine

L'Église est elle-même perçue parfois comme une "puissance étrangère" en décalage culturel, le Vatican consolide son réseau (écoles, santé) pour asseoir son rôle central, mais évite les confrontations avec les régimes locaux ou les influences néocoloniales (France, Chine). La tournée de Léon XIV (avril 2026) renforce cette stratégie : dialogue avec des régimes variés pour une médiation et un engagement social, non pour une souveraineté accrue.

13.3 Bénéfice indirect pour l'Afrique

Indirectement, cette présence soutient la stabilité et les droits humains, palliant les faiblesses étatiques (ex. RDC), mais reste subordonnée à la mission évangélistrice plutôt qu'à un agenda souverainiste panafricain.

13.4 Education : résultats mitigés au sommet de l'Etat

Le problème est de savoir pourquoi l'Église catholique qui a misé sur l'éducation avec des écoles, des universités, des séminaires et a produit des dirigeants africains sortis de ses rangs, constate que de nombreux dirigeants publics comme privés ayant fréquenté les écoles catholiques sont de véritables corrompus ou tortionnaires non respectueux des droits des citoyens et des peuples africains ?

L'Église catholique en Afrique, via son vaste réseau éducatif, a formé de nombreux leaders, mais déplore souvent que des valeurs comme l'intégrité et la justice ne survivent pas à l'exercice du pouvoir, minées par la corruption systémique et les pressions politiques. Ce paradoxe s'explique par des facteurs comme la

cooptation par les régimes, la pauvreté ambiante favorisant la corruption, et une éducation morale parfois théorique face à des réalités brutales⁸². On peut citer quelques cas (voir le tableau joint) :

AFRIQUE : EXEMPLES DE DIRIGEANTS FORMÉS PAR L'ÉGLISE CATHOLIQUE		
Dirigeant	Éducation catholique	Comportement au pouvoir
Paul Biya (Cameroun, Président depuis 1982)	Éduqué au lycée général Leclerc et séminaire d'Édea (catholique)	Accusé de corruption massive, violations des droits humains, modification constitutionnelle pour briguer 7 mandats ; répression des opposants.
Joseph Kabila (RDC, Président 2001-2019)	Collège Cardinal Malula et études au Séminaire de Lisala (catholiques)	Fraudes électorales 2018, népotisme, pillage ressources minières malgré médiation CENCO ; tentative de 3e mandat anticonstitutionnel.
Teodoro Obiang Nguema (Guinée équatoriale, Président depuis 1979)	École primaire et secondaire catholique à Bata (missionnaires espagnols)	Régime le plus corrompu au monde (TI 2025), torture, exécutions extrajudiciaires ; constitution violée pour perpétuité au pouvoir.
Yoweri Museveni (Ouganda, président depuis 1986)	Primaires au Kyamate Catholic College, études influencées par jésuites	Autoritarisme croissant, corruption endémique (scandales pétrole), répression LGBTQ+ et opposition ; 6 mandats anticonstitutionnels.

L'argument selon lequel ces structures éducatives font concurrence à l'Etat ne peut prospérer. Il ne s'agit pas d'une concurrence avec l'éducation publique mais plus d'un palliatif incomplet car l'Etat africain demeure trop souvent absent et défaillant. La réalité est que le vaste réseau de l'Église catholique en Afrique, gérant 40-60% des écoles et hôpitaux dans de nombreux pays comme la RDC ou le Kenya, pallie effectivement les défaillances étatiques flagrantes.

13.5 Le Paradoxe de l'indignation

Ces cas illustrent un véritable « scandale » récurrent dénoncé par les évêques africains : des anciens élèves deviennent des « saints » en théorie mais de véritables « corrompus » ou facilitateurs de cette corruption en pratique, privilégiant le clanisme, l'ésotérisme, le tribalisme et l'autoritarisme sur l'éthique catholique, chrétienne ou islamique. L'Église critique cette dérive mais peine à sanctionner, son rôle se limitant souvent à la dénonciation pastorale sans pouvoir coercitif.

Peut-être qu'il faudra revoir les priorités économiques avant la priorité spirituelle quelle que soit la religion. En effet, la souveraineté économique forge l'indépendance spirituelle : un fidèle nourri par son travail résiste mieux aux manipulations religieuses et aux dépendances extérieures (néocolonialisme économique). Des initiatives comme les coopératives catholiques au Kenya ou les programmes islamiques de zakat productive au Sénégal montrent la voie, mais nécessitent une entente interreligieuse pour éviter la ghettoïsation confessionnelle et mutualiser les efforts vers l'entrepreneuriat inclusif. Sans cela, la pauvreté spirituelle perdure, enchaînant les peuples à des cultes consuméristes.

Le positionnement de l'Église catholique dans le secteur de l'éducation et de la santé provient certes de l'histoire des missionnaires liée à la colonisation, mais aussi de la défaillance de l'Etat africain. L'Église opère via services gratuits ou subventionnés (écoles, santé), financés par dons volontaires, palliant les États défaillants sans viser profit ou sujétion. Le Saint-Siège dénonce explicitement le néocolonialisme économique. Les Papes François et Léon XIV ont rappelé ceci : « ôtez vos mains de l'Afrique ! », se positionnant ainsi en contre-pouvoir moral⁸³.



14. MIGRATION CIRCULAIRE SANS RECONQUÊTE SPIRITUELLE

L'inversion des flux missionnaires voit environ 2 500 prêtres africains gérer des paroisses en Europe (France, Belgique) en 2025, face à la sécularisation européenne et au dynamisme démographique africain. Cette migration circulaire sans reconquête spirituelle marque le dynamisme de la foi africaine. Hier les missionnaires européens évangélisaient l'Afrique sous couvert colonial ; aujourd'hui, ce sont les prêtres africains qui revitalisent les Églises européennes déclinantes, apportant ferveur et jeunesse⁸⁴. Près de 25 % des Prêtres africains assurent les fonctions de prêtres en Europe, tout en poursuivant souvent leurs études. Cette vocation africaine n'a son équivalent que le déclin voire la perte de la vocation et de la foi en Occident. Cette migration circulaire inverse est encouragée par le Vatican. Pape Léon XIV célèbre cette réciprocité comme un « changement d'époque ». L'Afrique devient poumon spirituel mondial, renversant symboliquement hiérarchies coloniales sans revanche ni prosélytisme agressif⁸⁵. Le feu Pape François a bien résumé la situation : il est question « d'évangéliser les évangélisateurs⁸⁶ ». En 2025 en Europe, 2 500 Prêtres africains gèrent les paroisses désertées par vocations locales. D'où la formule prophétique : le catholicisme post-colonial où le « Sud théologique » féconde le « Nord fatigué », renversant les flux missionnaires coloniaux sans revanche.

15. CONCLUSION : ENTRE SÉCURITÉ SANITAIRE ET MODÈLE DU SACERDOCE AFRICAIN DE MELCHISÉDEK

La visite du Pape Léon XIV en Afrique entre le 13 et le 23 avril 2026 dans quatre pays pétroliers (Algérie, Cameroun, Angola, Guinée équatoriale) est estimée entre 25-40 millions d'Euros répartis entre 10-15 M€ pris en charge par le Vatican, et 15-25 million € pris en charge par le pays hôte. Ce budget aurait pu financer 8 à 13 hôpitaux mobiles modernes (à raison de 3 million € par hôpital mobile équipé) permettant d'avancer vers la sécurité sanitaire tout en sauvant des vies.

Alors, les dirigeants africains sont face à un dilemme moral majeur.

Pendant que Léon XIV dénonçait corruption et « tyrans » devant les chefs d'Etat rencontrés lors de sa visite, aucun de ces autocrates n'a mentionné en retour qu'ils allaient faire des efforts pour réduire la corruption ou renoncer à leur pouvoir contesté et accepter de laisser le Peuple souverain choisir librement ses dirigeants.

A partir de l'estimation de sources vérifiées, les flux financiers illicites (corruption, évasion fiscale, etc. dans les 55 pays africains s'élèvent à environ 88-90 milliards USD par an selon l'Union africaine (en 2025) et Global Financial Integrity, dont une part significative provient des revenus pétroliers notamment des pays suivants : Nigeria, Angola, Algérie.

Seulement 1 % de cette somme constituerait déjà 900 M€/an⁸⁷.

Si l'on se limite aux quatre pays visités, il est possible d'estimer les sommes suivantes du manque à gagner pour les populations africaines du fait de la mauvaise gouvernance et de la corruption à savoir :

- Algérie : estimation autour de 2 milliards € par an suite à des fuites d'hydrocarbures pétro-gaz, mauvaise gestion, corruption, etc.⁸⁸ ;
- Cameroun : 500 millions € par an selon les estimations de Transparency International⁸⁹ ;
- Angola : 20 % des revenus pétroliers détournés, soit environ 1 milliard € par an selon Global Witness⁹⁰ ;
- Guinée Équatoriale : 70 % des revenus pétroliers, soit environ 4 milliards de dollars américains par an perdus, Riggs Bank scandal⁹¹). Il s'agit principalement de cas d'enrichissement personnel, de corruption et de blanchiment d'argent... porté devant la justice.

Le total du manque à gagner pour les populations africaines concernées, lié entre autres à la mauvaise gouvernance, au détournement et à la corruption pour les quatre pays visités par le Pape Léon XIV, est estimé autour de 5-8 milliards € par an. En ne prenant qu'un (1) %, on obtient une somme oscillante entre 50 et 80 millions €, soit entre 16-26 hôpitaux mobiles à raison d'une moyenne de 3 millions € par hôpital mobile équipé.



En conclusion, l'argent de la corruption et la mauvaise gouvernance qui ont été dénoncés dans ces 4 seuls pays, si utilisé au service des populations, permettrait d'accélérer les avancées vers une souveraineté sanitaire en moins de 10 ans dans chacun de ces pays. Si l'on y rajoute l'économie consistant à ne plus avoir besoin du voyage du Pape pour rappeler les principes de la Maât, à savoir la vérité, la justice, la solidarité, la probité et l'éthique, l'objectif consistant à atteindre une distribution équitable d'accès à la santé pour tous sera rapidement atteint avec un hôpital mobile de proximité à moins d'une heure de transport de chacun des citoyens des pays visités.

Il va de soi que si un pourcentage plus important du manque à gagner pouvait être récupéré pour être mis au service des populations, le Pape pourrait toujours venir bénir un nombre croissant de populations africaines en bonne santé.

Enfin, si 1 % seulement des revenus pétroliers détournés (estimés à 10-20 milliards €/an) était réalloué, l'Afrique pourrait équiper 3 000 à 6 000 hôpitaux mobiles, assurant une sécurité sanitaire continentale.

La seule recommandation qui vaille est d'arrêter la corruption. Cela offrirait cent fois plus d'impact vital que tous les discours pontificaux ou les discours langue de bois de nombreux dirigeants africains. Le vrai « *péché d'omission* », des uns et des autres, n'est-il pas justement de maintenir des autocrates intouchables au prix de millions de vies privées de santé ? Et là, il ne s'agit pas que de l'Afrique puisque les déserts médicaux existent, et l'impunité qui accompagne la mauvaise gouvernance, un peu partout y compris en dehors de l'Afrique, sont de plus en plus institutionnalisés par une absence de vérité des urnes et de vérité des comptes publics. Aussi, entre une visite papale en Afrique autocratique, une récurrence de l'impunité face à la mauvaise gouvernance et les priorités sanitaires, il va falloir revoir les affectations budgétaires vers ceux en Afrique qui en ont réellement besoin.

Sur le plan spirituel, Léon XIV apparaît en Afrique comme un Pape qui rejette la langue de bois d'ébène et rappelle le devoir de la vérité, de la justice, de l'éthique dans la vie et plus particulièrement en politique. C'est un Pape qui s'inscrit dans le message africain du grand prêtre noir Melchisedek⁹², roi de paix et de justice de Salem (actuel Jerusalem) qui a créé l'ordre de Melchisedek⁹³ et qui demeure un héritier de la Maât⁹⁴.

Cela peut même poser la question de la généalogie spirituelle de Jésus-Christ et des évolutions parallèle de la lignée spirituelle de Melchisedek⁹⁵, notamment avec le fameux roi « Melchior » et de nombreux anonymes africains et noirs « *blanchisés ou sans couleur ou sans « nom »* » dans la Bible. Le débat sera long !!!

Et pourtant, c'est bien sur Melchisedek, roi-prêtre-sacrificateur cananéen, (donc Africain) du Très-Haut, indépendant de la généalogie lévitique, que repose le modèle sacerdoce éternel pré-abrahamique. Le Pape Léon XIV gagnerait à promouvoir les expériences parallèles de Dieu en Afrique lors de ses prochaines tournées en Afrique. YEA.

28 avril 2025

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO
Directeur général
Afrocentricity Think Tank
© Afrocentricity Think Tank

¹ Muzungu B. (1989). « Religions traditionnelles Africaines et théologie Africaine: in *Théologie Africaine. Bilan et perspectives*. In *Actes de la dix-septième semaine théologique de Kinshasa*, 2-8 avril 1989, Kinshasa 1989.

² Traoré, A. *Le viol de l'imaginaire*. Les Editions Fayard : Paris.

³ Global Africa Telesud (2026). « Pape en Afrique : le vrai BIG BOSS ? ». Emission hebdomadaire *Multipolaire* animée par Samantha Ramsamy, 43 mn 08 sec. In *Global Africa Telesud*. Avec comme invité, Abdelkerim Yacoub KOUNDOUGOUMI, Directeur Afrique, Internet sans frontières, et chercheur à l'IPSE, Tin RAKOTOMALALA, Co-fondateur du Think Tank Diapason, et Dr. Yves Ekoué AMAÏZO, Economiste et Président de Afrocentricity Think Tank. 24 avril 2026. Accédé le 25 avril 2026. Voir <https://youtu.be/KfyRwi8StT4?is=JogVWrw1ZmO4kDXn>

⁴ Oxford (1997). *Oxford Dictionary of World Religions*. Re-Edition J. Bowker: Oxford.

⁵ Habimana, J.-B. (s.d.). *L'eschatologie comme point culminant de la révélation*. In <https://studiapellinskie.pl>. *Studi Pellinskie*, p. [non spécifié]. Accédé le 23 avril 2026. Voir <https://studiapellinskie.pl/attachments/article/8/06%20Habimana.pdf>

⁶ Orobator, A. E. (2019). *Confessions of an Animist: Faith and Religion in Africa*. Orbis Books : Maryknoll, New York, USA, p. 45.

- ⁷ Ubuntu ou « *je suis parce que nous sommes* » est la philosophie des peuples bantous au cours de la période précoloniale qui définit l'humanité par l'interdépendance communautaire, où l'individu pleinement humain se réalise dans le respect mutuel et la solidarité. Ce concept est une constante dans la spiritualité africaine. Héritière des religions ancestrales africaines, la philosophie Ubuntu incarne l'harmonie cosmique en référence à la Maât de l'Égypte ancestrale des pharaons noirs. La vénération du Dieu créateur via des ancêtres éthiques et des rites sacrés permettent d'autoréguler le mal par des interdits communautaires avec en filigrane le principe de l'innocence à savoir : ne nuire ni à l'autre, ni à soi, ni aux esprits, ni au divin.
- ⁸ Basna, L. (2025). « L'âme du continent : Les religions africaines avant et après la colonisation ». 2 décembre 2025. In *Les cultures.art. Arts et Cultures du monde. les-cultures.art*. Accédé le 25 avril 2026. Voir <https://les-cultures.art/les-religions-africaines-avant-et-apres-la-colonisation/>
- ⁹ Basna, L. (2025). Op. Cit.
- ¹⁰ Neuve-Eglise, A. (2008). « Rencontres islamo-chrétiennes. Abraham, l' « ami de Dieu » et père du monothéisme ». In www.teheran.ir. *La Revue de Téhéran*. N° 33, août 2008. Accédé le 27 avril 2026. Voir <http://www.teheran.ir/?article768#gsc.tab=0>
- ¹¹ Abram s'appelle encore Abram lors de sa rencontre avec Melchisédek (Genèse 14:18-20). Il reçoit sa bénédiction et donne la dîme de tout, mais son changement de nom en Abraham intervient plus tard, par Dieu directement (Genèse 17:5).
- ¹² Bible, ancien Testament dans Genèse chapitre 12 verset 25.
- ¹³ Yahvé, ou Yehovah, et bien d'autres noms dérivés du Dieu universel
- ¹⁴ Bible, ancien Testament dans Genèse chapitre 12 verset 3.
- ¹⁵ Idowu, E. B. (1962). *Olódumará: God in Yoruba Belief*. Longmans, Green & Co.: London, pp. 45-47.
- ¹⁶ Idowu, E. B. (1962). Op. Cit.
- ¹⁷ Bewaji, J. A. I. (1998). "Olodumare: God in Yoruba Belief and the Theistic Problem of Evil". In *African Studies Quarterly*. Volume 2, Issue 1. 1998. Accessed 27 April 2026. Retrieved from <https://asq.africa.ufl.edu/wp-content/uploads/sites/168/ASQ-Vol-2-Issue-1-Bewaji.pdf> and <http://www.africa.ufl.edu/asq/v2/v2i1a1.pdf>
- ¹⁸ Bewaji, J. A. I. (1998). Op. Cit., p. 2.
- ¹⁹ Bewaji, J. A. I. (1998). Op. Cit., p. 4.
- ²⁰ Babayemi, S.O. (1984). "African Concept of God, The Cosmos and Man - A Yoruba Example". In *Ibadan, Institute of African Studies Seminar Series*, February 8, 1984.
- ²¹ Idowu, E. B. (1962). *Olódumará: God in Yoruba Belief*. London : Longmans.
- ²² Griaule, M. & Dieterlen, G. (1965). *Le Renard pâle : la cosmogonie dogon*. Paris : Institut d'Ethnologie, pp. 17-23.
- ²³ Griaule, M. & Dieterlen, G. (1965). Op. Cit., pp. 17 et 19.
- ²⁴ Romains 1:20 (Louis Segond) : « En effet, les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l'œil, depuis la création du monde, quand on les considère dans ses ouvrages. Ils sont donc inexcusables ». En effet, l'Apôtre Paul affirme que le Dieu Créateur se révèle universellement via la création (l'ordre cosmique, la vie, les lois naturelles), rendant l'humanité responsable de cette connaissance intuitive – fondement de la théologie naturelle justifiant monothéismes pré-mosaïques africains (Amma, Olodumare), etc.
- ²⁵ Les Colchidiens sont les anciens habitants de la Colchide (Géorgie actuelle). Selon Hérodote (II, 104), ils auraient la peau noire (μέλανες/melanes) et les cheveux crépus (οὐλότριχας/oulotrixas) ; et procédaient à la circoncision originelle dès enfance, apprise auprès des Égyptiens. Hérodote conclut qu'il s'agissait probablement d'une colonie égyptienne (soldats pharaon Sésostris III, -1878). Voir aussi Tsetskhladze, G. R. (2001). *The Greek Colonisation of the Black Sea Region*. Peeters Publishers : Leuven :, pp. 45-67.
- ²⁶ Hérodote. (2003). *Histoires, Livre II (Égypte)*. Traduction Ph.-E. Legrand. Paris : Les Belles Lettres, II, 104, p. 157. Citation exacte (traduction Legrand) : « Pour moi, je l'estime (εἰκασα), les Colchidiens sont une colonie des Égyptiens, parce que, comme eux, ils ont la peau noire (μέλανες) et les cheveux crépus (οὐλότριχας). [...] Les Égyptiens et les Colchidiens ont en commun la circoncision dès l'origine (ἀπ' ἀρχῆς). »
- ²⁷ Ça m'intéresse. (2023). « Dieu unique : la véritable raison du monothéisme du pharaon Akhenaton ». 6 octobre 2023. In <https://www.caminteresse.fr/histoire/dieu-unique-la-veritable-raison-du-monotheisme-du-pharaon-akhenaton-11190321/>
- ²⁸ Tombe n°25 Ay (vizir), Amarna (-1350). Texte fondateur monothéisme akhenatonien célébrant Aten comme unique créateur universel. Grand Hymne à Aten (tombe d'Ay, Amarna)
*Tu te lèves splendidement à l'horizon oriental,
Ô vivant Aten, principe de vie !
Tu rayannes à l'horizon d'Orient, tu emplis toute terre de ta beauté.
Tu es beau, grand, éblouissant, haut au-dessus de toute terre,
Tes rayons embrassent les terres jusqu'au bout de tout ce que tu as fait.
Tu es Rê, tu les atteins selon leur nombre, tu les assujettis à ton fils bien-aimé.
Tu es lointain, mais tes rayons touchent la terre ;
Tu es dans leurs visages sans qu'on voie tes pas.*
- ²⁹ Assmann, J. (1997). *Moses the Egyptian: The Memory of Egypt in Western Monotheism*. Harvard University Press: Cambridge, MA : pp. 44-58.
- ³⁰ Török, L. (1997). *The Kingdom of Kush: Handbook of the Napatan-Meroitic Civilization*. Brill : Leiden, p. 173. "Méroé necropolis contains 255 pyramids [...] exceeding Egyptian pyramid production."
- ³¹ 25^e dynastie : Les Nubiens conquièrent l'Égypte (-744/-656) avec à leur tête, les pharaons Piye (premier), Taharqa (célèbre, Bible 2 Rois 19). Il s'agit bien de Pharaons noirs.

- ³² Les pharaons qui ont succédé à Akhenton ont restauré le polythéisme.
- Toutânkhamon (1332-1323) restaure Amon-Rê dès an 2 : édits Amarna détruits, temples rouverts, Akhetaton rasée, briques estampillées "Amon".
 - Horemheb (1233-1295) achève proscription : noms Akhenaton martelés, statues brisées, prêtres Aten exécutés.
 - Ramsès II (1279-1213) rétablit théocratie amonienne triomphante.
- ³³ Assmann, J. (1997). Op. Cit., p. 58.
- ³⁴ Décalogue : Les "Dix Paroles" (Exode 20:1-17, Deutéronome 5:6-21), dix commandements moraux fondamentaux gravés sur tables de pierre que Dieu donne à Moïse au mont Sinaï (~-1300 av. J.-C.) lors de l'Alliance sinaïtique. Contenu essentiel :
1. "Je suis YHWH ton Dieu [...] Tu n'auras pas d'autres dieux devant moi."
 2. "Tu ne prononceras pas le nom de YHWH en vain."
 3. "Tu observeras le jour du sabbat."
 4. "Tu honoreras père et mère."
 5. "Tu ne tueras point."
 6. "Tu ne commettras pas d'adultère."
 7. "Tu ne voleras point."
 8. "Tu ne porteras pas de faux témoignage."
 9. "Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain."
 10. "Tu ne désireras pas... rien de ce qui est à lui."
- ³⁵ Assmann, J. (1990). *Ma'at: Gerechtigkeit und Unsterblichkeit im Alten Ägypten*. C.H. Beck : Munich, p. 23. « *Maât incarne le principe divin unique de l'ordre cosmique et moral, auquel le pharaon était tenu de se conformer dès la période dynastique archaïque (-3100), bien avant l'apparition de la législation biblique.* »
- ³⁶ Dils, P. (2022). *Le Chapitre 125 du Livre des Morts : séquence pédagogique sur le Papyrus BnF Égyptien 106*. Université Lumière Lyon 2, Département Histoire des Religions. Accédé le 27 avril 2026. Voir <https://www.academia.edu/43204643>
- ³⁷ Little, K. (1965). "The Political Function of the Poro. Part I". In *Africa*. Volume 35, Issue 4, October 1965, pp. 349 – 365. Published by Cambridge University Press, 23 January 2012. Accessed on 27 April 2026. Retrieved from <https://www.cambridge.org/core/journals/africa/article/abs/political-function-of-the-poro-part-i/4EBE3DAEDCC1E74E3B390FCDD7C8A41B>
- ³⁸ Little, K. (1948). "The Political Function of the Poro. Part I." In *Africa*, 18(4), 349-361.
- ³⁹ Pinch, G. (2002). *Handbook of Egyptian Mythology*. Santa Barbara, CA : ABC-CLIO, pp. 130-135.
- ⁴⁰ Marsailly, M. (2023). « Le Sacré en Égypte ancienne. Le culte d'Osiris, dieu de l'Au-delà et de l'Éternité, prend de l'ampleur au Moyen Empire ». 21 décembre 2021. In *blogostelle.com*. Accédé le 25 avril 2026. Voir <https://blogostelle.com/2023/12/21/egypte-ancienne-culte-osiris-triade-osiris-isis-horus/>
- ⁴¹ Agenzia Fides (2023). *Les statistiques de l'église catholique 2025. Octobre Missionnaire : XCIX Journée Mondiale des Missions*. 19 octobre 2025. In *press.vatican.va*. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://press.vatican.va/content/dam/salastampa/it/fuori-bollettino/pdf/FR%20-%20Dossier%20Statistiques%202025.pdf>
- ⁴² Supertino, G. (2023). « L'Afrique est-elle l'avenir du catholicisme (et le prochain pape sera-t-il africain) ? ». 29 janvier 2023. In *Le Monde des religions*. Accédé le 24 avril 2026. Voir https://www.lemonde.fr/le-monde-des-religions/article/2023/01/29/l-afrique-est-elle-l-avenir-du-catholicisme-et-le-prochain-pape-sera-t-il-africain_6159706_6038514.html
- ⁴³ ATLASOCIO (2021). « Classement des États d'Afrique par nombre de catholiques ». In *Atlasocio.com*. 26 janvier 2021. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://atlasocio.com/classements/religions/christianisme/classement-etats-par-adherents-catholicisme-nombre-afrique.php> ; il s'agit d'estimations à partir de statistiques de 2021 faute de statistiques récentes.
- ⁴⁴ Le Saint-Siège (2026). « Voyage apostolique du Saint-Père en Algérie, au Cameroun, en Angola et en Guinée équatoriale [13-23 avril 2026] ». 13 avril 2026. Déclarations du Directeur du Bureau de Presse du Saint-Siège, 25 février 2026. In *www.vatican.va*. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://www.vatican.va/content/leoxiv/fr/events/event.dir.html/content/vaticanevents/fr/2026/4/13/viaggio-afrika.html>
- ⁴⁵ Le Monde avec AFP (2026). « Emmanuel Macron et Léon XIV estiment que l'action pour la paix est « un devoir et une exigence » ». 10 avril 2026. In *www.lemonde.fr*. Accédé le 24 avril 2026. Voir https://www.lemonde.fr/international/article/2026/04/10/emmanuel-macron-et-leon-xiv-estiment-que-l-action-pour-la-paix-est-un-devoir-et-une-exigence_6679073_3210.html. Les deux chefs d'État (Vatican et France) auraient discuté des situations de conflit mondiales notamment le Moyen-Orient, le Liban, l'Iran, Jérusalem), plus globalement de la paix internationale et des enjeux bilatéraux France-Saint-Siège notamment les droits humains, la dissuasion nucléaire, l'euthanasie. Le Président Macron a relayé une invitation officielle en France pour une visite du Pape à Paris et à Lourdes pour porter la paix malgré de nombreuses divergences doctrinales.
- ⁴⁶ CATH.CH (2026). « En visite au Vatican, Emmanuel Macron a passé près d'une heure avec Léon XIV ». 10 avril 2026. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://www.cath.ch/news/en-visite-au-vatican-emmanuel-macron-a-passe-pres-dune-heure-avec-leon-xiv/> ;
- ⁴⁷ Vidjingninou, F. (2026). « Léon XIV en Afrique : ce que le voyage révèle du pontificat ». 24 avril 2026. In *www.revueconflits.com*. 25 avril 2026. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://www.revueconflits.com/leon-xiv-en-afrique-ce-que-le-voyage-revele-du-pontificat/>
- ⁴⁸ Addi, L. (2024). « Le système de pouvoir en Algérie, son origine et ses évolutions ». 31 juillet 2024. In *www.lesemeurs.com*. 24 avril 2026. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://www.lesemeurs.com/Lecture-zen.aspx?ID=16677>. Depuis 2019, après la chute du

Président Bouteflika, le Président Tebboune a centralisé les leviers : contrôle de l'armée, justice, médias d'État et nominations clés. Second mandat (2024-2029) avec 84,3% des voix, confirmant cette emprise.

- ⁴⁹ Africandefenders (2022). « Algérie: L'escalade de la répression menace la survie de la société civile indépendante ». 23 février 2022. In *africandefenders.org*. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://africandefenders.org/algérie-escalade-de-la-repression-menace-la-survie-de-la-societe-civile-independante/>. Il y a eu une grande répression de la société civile par le passé. En effet, depuis 2021, on assiste en Algérie à la fermeture de l'espace civique post-Hirak (arrestations massives, interdictions de manifestations, poursuites judiciaires contre ONG et militants). En 2025, de nouvelles lois sécuritaires (Code pénal, mobilisation générale) ont renforcé la répression des libertés d'expression et d'association et museler les médias. Par ailleurs, la conservation du pouvoir s'est accrue avec des élections présidentielles du 7 septembre 2024 (94% de participation contestée), une réélection écrasante malgré boycott de l'opposition et absence de contre-pouvoirs. Il s'agit d'un système militaro-politique hérité avec un État-Major au cœur d'un système d'affairistes.
- Voir aussi FIDH (2025). « Algérie : la société civile alerte sur les dérives autoritaires en Algérie ». 11 juillet 2025. In Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), et l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits humains. www.fidh.org/fr. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://www.fidh.org/fr/regions/maghreb-moyen-orient/algérie/algérie-legislation-securitaire-la-societe-civile-alerte-sur-les>
- ⁵⁰ Badiane, O. (2026). « Après 41 ans au pouvoir, Denis Sassou Nguesso en lice pour un nouveau mandat à la tête du Congo ». 12 mars 2026. In www.bbc.com/afrique. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://www.bbc.com/afrique/articles/cy57vdyz9dpo> ; Denis Sassou Nguesso a passé 41 ans au pouvoir a dirigé le Congo de 1979 à 1992, puis au pouvoir depuis 1997 et vient d'être réélu à 82 ans le 15 mars 2026 pour un mandat de cinq (5) ans selon la Constitution réajustée pour supprimer la limite d'âge et autorisant trois mandats.
- ⁵¹ Le Président João Lourenço est au pouvoir en Angola depuis le 26 septembre 2017, date de son investiture officielle comme troisième président de la République, après les élections législatives du 23 août 2017 où son parti MPLA a obtenu la majorité mais contestée. Il a succédé à José Eduardo dos Santos (1979-2017) et a été réélu en 2022 pour un second mandat (jusqu'en 2027).
- ⁵² Monteau, F. (2025). « Au Togo, Faure Gnassingbé devient président du conseil et s'assure de rester au pouvoir ». 06 mai 2025. In www.lemonde.fr/afrique. Accédé le 24 avril 2026. Voir https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/05/06/au-togo-faure-gnassingbe-devient-president-du-conseil-et-s-assure-de-rester-au-pouvoir_6603390_3212.html.
- Faure Gnassingbé est au pouvoir au Togo depuis le 5 février 2005. Il a succédé à son père suite à un coup d'Etat militaire sanglant avec plus de 2000 morts. Son père : Eyadéma Gnassingbé, Président de 1967 à 2005 (38 ans au pouvoir) est décédé le 5 février 2005. C'est l'armée togolaise qui a immédiatement nommé Faure président par intérim, contournant la Constitution (qui prévoyait le Président de l'Assemblée nationale. Les élections du 24 avril 2005 sont largement contestées et depuis il en a été de même pour toutes les élections présidentielles et législatives et autres. Officiellement réélu en 2010, 2015, 2020, 2025. Depuis mai 2025, il est président du Conseil des ministres suite à une modification anticonstitutionnelle et illégale de la Constitution de 1992 approuvé par le Peuple togolais. La nouvelle 5^e République parlementaire permet d'éviter le suffrage universel direct et permet de concentrer tout le pouvoir exécutif sans limitation de mandats. On assiste donc au Togo à une dynastie Gnassingbé de plus de 59 ans de pouvoir familial ininterrompu (1967-2026), l'une des plus longues d'Afrique.
- ⁵³ République du Congo (2025). « Coopération : Un message personnel du pape Léon XIV au président Denis Sassou-NGuesso ». 30 juillet 2025. In *gouvernement.cg*. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://gouvernement.cg/cooperation-un-message-personnel-du-pape-leon-xiv-au-president-denis-sassou-nguesso/>. Le Président Denis Sassou Nguesso dirige le Congo depuis 1979 (avec une interruption de 1992 à 1997), soit 47 ans au pouvoir en 2026. Il a été réélu en mars 2026 pour un 5e mandat avec 94,82% des voix. La répression s'est intensifiée depuis 2015 avec le référendum constitutionnel : arrestations massives d'opposants, tortures et exécutions sommaires dans la région du Pool, plus de 100 prisonniers politiques recensés. En comparaison avec le système du pape Léon XIV, Denis Sassou Nguesso exerce un pouvoir militaire absolu soutenu par son parti unique et les revenus pétroliers (90 % du budget), tandis que Léon XIV gouverne par élection cardinalice avec un pouvoir théoriquement absolu mais limité à l'influence morale. Le Président Sassou Nguesso réprime par la prison, l'armée et les tortures physiques ; le pape influence sans coercition grâce à sa légitimité spirituelle auprès de 1,4 milliard de fidèles. Le premier prépare une succession contrôlée à son fils Denis-Christel ; le second laisse un conclave indépendant décider. Les deux systèmes sont opaques (budget pétrolier congolais secret vs comptes du Vatican partiellement publiés), mais le Président Sassou Nguesso maintient 47 ans de règne par la violence, tandis que le pape Léon XIV exerce un mandat à vie électif sans armée ni prison. Finalement, l'investiture a eu lieu le 16 avril 2026, Denis Sassou Nguesso prête serment pour un nouveau mandat de 5 ans après sa réélection au 15 mars 2026 avec 94,82 % des voix. Néanmoins, la répression continue. En mai 2025 en période pré-électorale, l'opposant Lassy Mbouity a été enlevé et séquestré 10 jours, confirmant la tension persistante avant les élections de mars 2026. Concernant ses relations avec le Pape, en juillet 2025, le nonce apostolique a transmis un message personnel de Léon XIV à Sassou Nguesso, renforçant les liens diplomatiques malgré les critiques papales sur la corruption et l'opacité des comptes par pays du Vatican. Voir aussi FIDH (2025). « Congo-Brazzaville : inquiétudes de la société civile sur la situation politique et l'espace démocratique à l'approche des élections générales ». 27 juin 2025. In FIDH Déclaration sur le Congo. In www.fidh.org/fr. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/republique-du-congo/congo-brazzaville-inquietudes-de-la-societe-civile-sur-la-situation>
- ⁵⁴ Baude, C. (2025). « Paul Biya réélu : colère et répression au Cameroun ». 31 octobre 2025. In www.politis.fr. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://www.politis.fr/articles/2025/10/paul-biya-reelu-colere-et-repression-au-cameroun/>. Le Président Paul Biya dirige le Cameroun depuis le 6 novembre 1982 (43 ans en 2026), après avoir succédé à Ahmadou Ahidjo. Réélu en octobre 2025 pour un 8^e mandat à 92 ans avec 53,66 % des voix, malgré contestations massives. La répression existe. En effet, depuis 2025, des manifestations post-électorales ont été violemment dispersées (23 morts reconnus), 1 000 arrestations à Douala, « villes mortes »

- imposées ; la crise séparatiste anglophone (2017-2026) avec plus de 6 000 morts. La relation avec le Pape Léon XIV est vivace avec un accueil protocolaire le 15 avril 2026 à Yaoundé. Le pape appelle à « briser les chaînes de la corruption » devant Biya, discours direct perçu comme un avertissement.
- ⁵⁵ Douet, M. (2026). « En Ouganda, Yoweri Museveni, le vieux guérillero qui brigue un septième mandat ». 15 janvier 2026. In www.lemonde.fr/afrique. Accédé le 24 avril 2026. Voir https://www.lemonde.fr/afrique/article/2026/01/15/en-ouganda-yoweri-museveni-le-vieux-guerillero-qui-brigue-un-septieme-mandat_6662258_3212.html. Le Président Yoweri Museveni de l'Ouganda est au pouvoir depuis le 29 janvier 1986 (40 ans en 2026), après sa guérilla contre le Président Obote. Il a été réélu janvier 2026 pour un 7^e mandat contesté de (71 %) dans un climat répressif. La répression post-2026 s'est soldée par des dizaines de morts, des centaines d'arrestations (Bobi Wine en clandestinité, Kizza Besigye emprisonné), plus de 10 ONG suspendues, des violences contre journalistes. Sa relation avec le pape se limite à des contacts diplomatiques réguliers, mais Léon XIV critique le népotisme (fils Muhoozi héritier présumé) et la répression.
- ⁵⁶ Berger, H. (2026). "Trump Criticizes Pope Leo on Truth Social". 13 April 2026. In www.theamericanconservative.com. Accessed on 24th of April 2026. Retrieved from <https://www.theamericanconservative.com/trump-criticizes-pope-leo-on-truth-social/>
- ⁵⁷ Le Huffpost (2026). « Le pape Léon XIV répond aux critiques de Trump : « Je n'ai pas peur de son administration » ». 12 avril 2026. In www.dailymotion.com. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://www.dailymotion.com/video/xa5euj2>
- ⁵⁸ Belouezzane, S. (2026). « Le pape Léon XIV répond aux critiques du président américain : « Je n'ai peur ni de l'administration Trump ni de dire le message de l'Évangile ». 13 avril 2026. In *Le Monde*. www.lemonde.fr. Accédé le 24 avril 2026. https://www.lemonde.fr/international/article/2026/04/13/le-pape-leon-xiv-affirme-ne-pas-avoir-peur-de-l-administration-trump-en-reponse-aux-critiques-du-president-des-etats-unis_6679695_3210.html
- ⁵⁹ Belouezzane, S. (2026). Op. Cit.
- ⁶⁰ Léon XIV (2026, 22 avril). *Conférence de presse finale du voyage apostolique en Afrique*. In Vatican News. www.vaticannews.va/fr. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://www.vaticannews.va/fr/pape/news/2026-04/conference-presse-finale-voyage-leon-xiv-afrique.html>
- ⁶¹ Washington Post (2018). "Trump berates African countries as 'shithole nations' during White House meeting". 12 January 2018. In www.washingtonpost.com. Accessed 24 April 2026. Retrieved from <https://www.washingtonpost.com/politics/trump-attacks-protections-for-immigrants-from-shithole-countries-in-oval-office-meeting/2018/01/11/>
- ⁶² Le Saint Siège (2015). « Lettre Encyclique *Laudato Si'* Du Saint-Père François Sur La Sauvegarde De La Maison Commune ». 24 mai 2015. In *François Encycliques*. Accédé le 24 avril 2026. Voir https://www.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_enciclica-laudato-si.html
- ⁶³ Le Saint Siège (2015). Op. Cit. Encyclique *Laudato Si'* du pape François (24 mai 2015), paragraphe 51 : "Une réelle approche écologique devient toujours un problème social qui est indissociablement écologique et social, et qui se traduit par la soumission de tout programme économique à l'exigence éthique du bien commun." Voir le Texte intégral : https://www.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_enciclica-laudato-si.html
- ⁶⁴ Comby, K. (2025). « Le pape est un chef d'Etat, mais quel est son pouvoir réel ? ». 18 mai 2025. In *Capital*. www.capital.fr. Accédé le 26 avril 2026. Voir <https://www.capital.fr/economie-politique/le-pape-est-un-chef-d-etat-mais-quel-est-son-pouvoir-reel-1513942>
- ⁶⁵ Agence Afrique (2024). « Burkina Faso: Déploiement de quinze cliniques mobiles d'un coût de 15 milliards de Fcfa, dans les 15 régions du pays ». 26 juillet 2024. In www.agenceafrique.com. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://www.agenceafrique.com/54524-burkina-faso-deploiement-de-quinze-cliniques-mobiles-dun-cout-de-15-milliards-de-fcfa-dans-les-15-regions-du-pays.html>
- ⁶⁶ Contacter Afrocentricity Think Tank, info@afrocentricity.info pour des précisions et détails.
- ⁶⁷ François Pauly succède à Jean-Baptiste de Franssu (2014-2026) après un processus planifié, choisi pour son expertise financière européenne et sa connaissance préalable des structures vaticanes (conseil d'administration du Fonds de pension du Saint-Siège 2017-2021). Pauly est un cadre expérimenté ayant travaillé pour plusieurs institutions financières, dont Edmond de Rothschild, mais sans contrôle familial Rothschild sur la banque vaticane.
- ⁶⁸ CATCH (2026). « La 'banque du Vatican' est confiée au financier luxembourgeois François Pauly ». 25 mars 2026. In www.cath.ch. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://www.cath.ch/news/la-banque-du-vatican-est-confiee-au-financier-luxembourgeois-francois-pauly/>
- ⁶⁹ Vatican News (2024). « Rapport 2023 de l'IOR: 30,6 millions d'euros de bénéfices ». In www.vaticannews.va/fr. 14 juin 2024. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2024-06/ior-le-budget-2023-30-6-millions-de-benefices.html>
- ⁷⁰ Le Monde (1992). « Dix ans après la faillite du Banco Ambrosiano La justice milanaise condamne à des peines de prison deux hommes d'affaires italiens ». 18 avril 1992. In www.lemonde.fr. Accédé le 24 avril 2026. Voir https://www.lemonde.fr/archives/article/1992/04/18/dix-ans-apres-la-faillite-du-banco-ambrosiano-la-justice-milanaise-condamne-a-des-peines-de-prison-deux-hommes-d-affaires-italiens_3910903_1819218.html ;
- Le Scandale Banco Ambrosiano - IOR (1982) : En 1982, l'IOR (banque du Vatican), dirigée par Mgr Paul Marcinkus, était actionnaire principal du Banco Ambrosiano, qui fit faillite avec 1,3 milliard USD de pertes dues au blanchiment mafieux (Cosa Nostra). Blanchiment : Michele Sindona (banquier mafieux) et Roberto Calvi (président Ambrosiano) utilisaient des lettres de garantie de l'IOR pour transférer des fonds illicites.
- Mort de Calvi : Le 18 juin 1982, Roberto Calvi est retrouvé pendu sous le Pont des Blackfriars à Londres – officiellement suicide, mais enquête conclura à meurtre mafieux (P2, mafia).
- Conséquences judiciaires : Le 16 avril 1992, tribunal de Milan condamne 34 personnes pour faillite frauduleuse, dont Licio Gelli (18,5 ans, loge P2) et Umberto Ortolani (19 ans).

- ⁷¹ Badiane, O., Njie, P. (2026). « *Que faut-il retenir de la tournée du pape Léon XIV en Afrique ?* ». 24 avril 2026. In www.bbc.com/afrique. Accédé le 25 avril 2026. Voir <https://www.bbc.com/afrique/articles/c75kp1wzrz2o>
- ⁷² Rédaction Africanews (2026). « *Les 4 pays africains que le pape Léon XIV visitera en 11 jours* ». In fr.africanews.com. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://fr.africanews.com/2026/04/10/les-4-pays-africains-que-le-pape-leon-xiv-visitera-en-11-jours/>
- ⁷³ Euronews (2026). « *Le pape Léon XIV condamne la colonisation des ressources minérales de l'Afrique en Guinée équatoriale* ». 22 avril 2026. In fr.euronews.com. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://fr.euronews.com/2026/04/22/le-pape-leon-xiv-condamne-la-colonisation-des-ressources-minerales-de-lafrique-en-guinee-e>
- ⁷⁴ Rédaction Africanews (2026). Op. Cit.
- ⁷⁵ Zenit (2025). *L'Afrique, nouveau cœur battant de la croissance catholique*. 15 octobre 2025. In fr.zenit.org. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://fr.zenit.org/2025/10/15/lafrique-nouveau-coeur-battant-de-la-croissance-catholique/>
- ⁷⁶ Kpongo, I. (2004). *Le patrimoine foncier de l'Église catholique en Afrique : l'exemple du diocèse de Budjala en République démocratique du Congo*. Thèse de Doctorat en Sociologie du développement. 2004. Université Paris 1. Accédé le 27 avril 2026. Voir <https://theses.fr/2004PA010576>
- ⁷⁷ Agenzia Fides (2026). « *Léon XIV en Afrique - Cameroun : l'importante contribution de l'Église à la santé et à l'éducation* ». 10 avril 2026. Accédé le 26 avril 2026. Voir https://www.fides.org/fr/news/77552-LEON_XIV_EN_AFRIQUE_Cameroun_l_importante_contribution_de_l_Eglise_a_la_sante_et_a_l_education
- ⁷⁸ De Lespinay, C. (2007). « *Camille Iwewe Kpongo. Usages et enjeux du patrimoine foncier de l'Église Catholique du Congo* ». In *Droit et cultures* [En ligne], 53 | 2007-1, mis en ligne le 18 mai 2009, consulté le 27 avril 2026. URL : <http://journals.openedition.org/droitcultures/594> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/droitcultures.594>
- ⁷⁹ Tabar R. (2008). « *Théologie des religions traditionnelles Africaines* ». In *Recherches de science religieuse*. 2008/3 t. 96, p. 327-341.
- ⁸⁰ Aineah, A. (2024). « *Les théologiens s'inquiètent des "tensions et conflits" entre les diocèses et les communautés religieuses en Afrique* ». 3 août 2024. In www.aciafrique.org. Accédé le 27 avril 2026. Voir <https://www.aciafrique.org/index.php/news/11099/les-theologiens-sinquietent-des-tensions-et-conflits-entre-les-dioceses-et-les-communaut-es-religieuses-en-afrique>
- ⁸¹ Africanews (2024). « *Rwanda : l'église catholique demande pardon pour ses fidèles impliqués dans le génocide* ». 13 août 2024. In fr.africanews.com. Accédé le 26 avril 2026. Voir <https://fr.africanews.com/2016/11/21/rwanda-l-eglise-catholique-demande-pardon-pour-ses-fideles-impliques-dans-le/>
- ⁸² Mbaou, J. (2021). « *RDC : l'Église dénonce une justice "corrompue"* ». 22 juin 2021. In *DW Afrique*. <https://www.dw.com/fr>. Accédé le 26 avril 2026. Voir <https://www.dw.com/fr/rdc-congo-cenco-catholique/a-58010432>
- ⁸³ Le Saint Siège (2023). « *Voyage apostolique du Pape François en République Démocratique Du Congo et au Soudan du Sud (Pèlerinage Œcuménique de Paix au Soudan du Sud) [31 janvier - 5 février 2023]. rencontre avec les autorités, les représentants de la société civile et le corps diplomatique discours du Saint-Père. Jardin du palais de la nation (Kinshasa) Mardi 31 janvier 2023* ». In www.vatican.va. Accédé le 24 avril 2026. Voir : <https://www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2023/january/documents/20230131-autorita-repdem-congo.pdf>
- ⁸⁴ Dzakpata, K. (2025). « *La migration circulaire* » : un modèle africain de mobilité ». 3 novembre 2025. In dialoguemigration.com/fr. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://dialoguemigration.com/fr/actualites/la-migration-circulaire-un-modele-africain-de-mobilite/>
- ⁸⁵ L'Observatoire Romano (2024). « *Synthèse de l'intervention d'Elisabeth Bruyère à un colloque à la Grégorienne. Evolution des relations entre le Saint-Siège et l'Afrique* ». 25 avril 2024. In www.osservatoreromano.va/fr. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://www.osservatoreromano.va/fr/news/2024-04/fra-017/evolution-des-relations-entre-le-saint-siege-et-l-afrique.html>
- ⁸⁶ François. (2013). *Évangélisation : le chemin de l'Église*. In ZENIT. fr.zenit.org. Accédé le 26 avril 2026. Voir <https://fr.zenit.org/2013-11-24/evangeli-praedicate-proclamons-le-christe/> : Dans *Évangelii gaudium* (§20), François écrit : "Les régions qui avaient reçu la foi missionnaire il y a des siècles sont aujourd'hui appelées à revivifier leur élan originel [...] Nous devons évangéliser les évangélistes eux-mêmes."
- ⁸⁷ Ndongue, M. (2025). « *Le continent perd 90 milliards de dollars par an: les flux financiers illicites saignent les économies africaines* ». 21 décembre 2025. In *afrique.le360.ma*. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://afrique.le360.ma/economie/le-continent-perd-90-milliards-de-dollars-par-an-les-flux-financiers-illicites-saignent-les-5GJJQGD2DNFKJAVHFBMYEJUZ3E/>
- ⁸⁸ Semmar, A. (2023). *Pétrole et gaz en Algérie : un gâchis à grande échelle*. Algérie Part [Vidéo]. Voir YouTube ; Source alternative officielle : Banque d'Algérie (rapport 2023) confirme baisse 16 % recettes (59,7 milliards USD\$ → 50 milliards USD\$), liée à prix + volumes. Corruption Sonatrach (procès 2015 : 197 Millions € pots-de-vin).
- ⁸⁹ Nonos, F. (2024). « *Corruption : l'État subit un préjudice financier de 114 milliards de FCFA, le pire bilan en 5 ans* ». 1 octobre 2024. In www.investiraucameroun.com. Accédé le 24 avril 2026. Voir <https://www.investiraucameroun.com/gestion-publique/0110-21257-corruption-letat-subit-un-prejudice-financier-de-114-milliards-de-fcfa-le-pire-bilan-en-5-ans>
- ⁹⁰ Global Witness (2002). "All the Presidents' Men. The devastating story of oil and banking in Angola's privatised war". 01 March 2002. In Globalwitness.org/en. Accessed 26 April 2026. Retrieved from <https://globalwitness.org/en/campaigns/oil-gas-and-mining/all-the-presidents-men/>
- ⁹¹ Open Society. Justice Initiative (2026). « *APDHE v. Obiang Family. Tracking Down Africa's Oil Wealth* ». Case under investigation. Accessed 26 April 2026. Retrieved from <https://www.justiceinitiative.org/litigation/apdhe-v-obiang-family> : « *La population de la Guinée équatoriale vit dans la pauvreté, malgré d'énormes recettes pétrolières. En juillet 2004, un rapport du Sénat américain a révélé que d'énormes sommes d'argent provenant de Guinée équatoriale étaient passées par la Riggs Bank aux États-Unis. Le président Obiang a détourné 26 millions de dollars de la Riggs Bank vers un compte en Espagne appartenant à une société écran dont il est propriétaire. Il semble qu'une grande partie de cet argent ait ensuite servi à acheter des villas en Espagne pour les membres de sa famille.*



⁹² Melchisédek incarne sacerdoce universel pré-mosaïque, parallèle aux monothéismes africains (-2500) : Olodumare (Yoruba), Amma (Dogon), Maât (Kmt). Tous reconnaissent Dieu Créateur unique (*Rom 1:20*), Roi transcendant accessible sans intermédiaires lévites.

⁹³ Grabbe, L. L. (2004). *A History of the Jews and Judaism in the Second Temple Period, Vol. 1*. T&T Clark : London : pp. 477-482.

⁹⁴ Melchisédek (Gn 14:18-20) apparaît en ~-2000 comme le roi-prêtre-sacrificateur cananéen de Salem (Jérusalem primitive), pré-abrahamique (Abraham né ~-2100), pré-lévite (Aaron ~-1300). Il a un sacerdoce sans généalogie, soit le modèle de la vie éternel unifiant royauté/sacerdoce, accompli par le Christ (Hébreux 7). In Grabbe L. L. (2004). Op. Cit.

⁹⁵ Melchisédek est clairement pré-abrahamique. La preuve biblique explicite se trouve dans Genèse 14:18-20. « Melchisédek, roi de Salem [...], alla au-devant d'Abraham lorsqu'il revenait de la défaite des rois, qui le bénit, et à qui Abraham donna la dîme de tout ». Or, il y a une logique chronologique irréfutable :

1. Abraham rencontre Melchisédek après sa victoire sur Kedorlaomer (~-2100/-2000).

2. Melchisédek bénit Abraham (le supérieur bénit l'inférieur, Hé 7:7).

3. Abraham donne dîme de tout (10% butin), reconnaissant autorité sacerdotale préexistante.

Selon la théologie contenue dans le nouveau testament, Hébreux 7:4 souligne : « Considérez combien est grand celui auquel Abraham [...] donna la dîme ». Voir aussi la note 11 ci-dessus.